

(Téléphoto PA)

KENNEDY A LA PRESIDENCE — Le sénateur Robert F. Kennedy a annon-

cé samedi, lors d'une conférence de presse sa candidature à la présidence des démocrates.

pas fait depuis le 14 décembre.

Fort probablement, il aura peine à recevoir l'appui de son parti s'il se présente à la prochaine élection dans sa circonscription de Toronto.

M. Cowan a cessé de participer à ces réunions hebdomadaires en apprenant la démission du premier ministre, M. Lester Pearson. Il ne voulait pas appuyer un homme qu'il qualifiait de "chef déchu".

l'actualité

1. *Journal of the American Medical Association*, 1997; 277: 1033-1038.

Trois-Rivières, lundi le 18 mars 1968

Le bon sens: voilà le succès

La conférence que prononçait M. Roland Dugré, ing., président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, devant les membres de la Chambre de Shawinigan et dont le sujet était "Le capitalisme Populaire", a permis à l'auditoire de plus de 100 personnes de mieux saisir certains points de notre faiblesse économique, et aussi l'état léthargique de notre région.

Alors que le pays, la province accusent des gains de production chaque année variant de 4 à 8 pour cent, notre région, depuis 20 ans, est demeurée au même point pour ne pas dire plus. Bien des raisons expliquent ce marasme, et l'esprit de critique, de nonchalance et chauvin assez souvent ne sont pas un actif pour créer une mentalité propre à attirer de la nouvelle industrie. Pourquoi ne pas rencontrer les gérants de nos industries et savoir comment on peut les aider, au lieu de les ignorer, quand ce n'est pas chercher à leur soutirer le plus possible. Shawinigan a connu de belles années, alors que les industries soldaient presque en entier la note des taxes. Mais comme en bien d'autres choses, les temps sont changés, et il faut s'ouvrir les yeux et faire quelque chose.

Combien de nos Canadiens français possèdent des actions dans les compagnies de che-

nous? Ils sont trop peu nombreux. C'est ici que nous ouvrons une parenthèse pour nous demander s'il ne serait pas à propos que tout employé d'une industrie soit invité, sinon obligé, à acheter des actions, des parts dans l'industrie qui l'emploie. La chose se pratique depuis plusieurs années en bien des endroits, tant aux États-Unis qu'en Europe, et il semble bien que tous les employés d'une usine se sentent plus solidaires les uns des autres, et également, cherchent à produire au plus bas taux possible, car ils sont directement "intéressés". C'est ainsi que certains industriels font participer leurs employés aux profits de la compagnie, et il semble que depuis ce temps, les demandes pour augmentation de salaire ont cessé! D'ailleurs elles sont inutiles, car en bien des industries, des bonis de vie chère, des dividendes trimestriels, etc., compensent de bien mieux, certaines augmentations, et ces industries connaissent des progrès étonnants.

Comme disait M. Dugré, il ne faut pas qu'un groupe domine la vie d'une communauté, pas plus un corps intermédiaire qu'un syndicat. Un juste équilibre est préférable, et c'est la crainte ou la paresse qui causent bien des maux. Nous savons que tous auront compris.

Paul-E. Nollet

Le sénateur Robert Kennedy dans l'arène

L'étonnant succès du sénateur Eugène J. McCarthy du Minnesota aux primaires de l'Etat du New Hampshire n'a pas tardé à plonger le parti démocrate dans une crise. Elle pourrait même entraîner la défaite du parti aux élections présidentielles du 5 novembre.

On ne sait pas encore si le président Johnson demandera à la nation un nouveau mandat, mais il est d'ores et déjà certain qu'il aura fort à faire pour se faire choisir à la convention. C'est non seulement sa politique intérieure, mais plus particulièrement sa politique extérieure, celle que Johnson poursuit au Vietnam, qui se trouve soumise à la critique, dénoncée avec vigueur.

Le sénateur Robert F. Kennedy, 42 ans, impressionné par le succès du sénateur McCarthy au New Hampshire, a brusquement modifié ses plans et après un conseil de guerre avec ses conseillers décida de se jeter dans la bataille et, si possible, de se faire choisir à la convention nationale du pays.

Même si d'aucuns le croient, il n'entend point faire une lutte personnelle contre Johnson. Il a précisé dans sa déclaration de samedi, à Washington, qu'il ne s'oppose pas à un homme, mais qu'il "offrirait à son pays de nouvelles politiques".

"Je suis candidat, a-t-il précisé samedi, parce que convaincu que ce pays est engagé dans une politique dangereuse et que j'ai la profonde conviction que je ne dois rien refuser pour l'en détourner".

Robert F. Kennedy entend mettre fin à l'effusion de sang qui se poursuit au Vietnam. L'allusion est précise et personne ne s'y trompera: il s'agit de la guerre au Vietnam. Kennedy ne semble point croire à une victoire militaire — et les dernières années d'impuissance de son pays confirment son opinion — et c'est

pourquoi il opte pour une paix négociée dont les États-Unis pourraient se tirer avec honneur et sans perdre la face.

Dans le domaine de la politique intérieure, il entend combler le fossé entre "le pauvre et le riche, entre la jeune génération et celle qui la précède. Son objectif capital, c'est de faire des États-Unis le pays de l'espoir".

Kennedy ne s'illusionne pas sur les obstacles auxquels il va se heurter. Mais "nous ne sommes plus en temps ordinaire et il ne s'agit pas d'une élection ordinaire".

"L'enjeu, dit Kennedy, n'est pas simplement la direction de notre parti ou de notre pays, mais le rôle que nous devons jouer sur la planète".

"Je suis candidat parce que je veux que le parti démocrate et les États-Unis soient un symbole d'espoir et non pas de désespérance".

"Je suis candidat parce qu'il s'impose avec une certitude incontestable que nous ne pouvons changer une politique de désastre que si nous ne changeons les hommes qui en sont les auteurs et le poursuivent".

Cela s'impose dès maintenant: Robert F. Kennedy, tout comme le sénateur McCarthy, du Minnesota, s'attaquera surtout à la politique de guerre de Johnson au Vietnam.

Il apportera dans ses solutions une précision dont le candidat républicain Nixon s'est abstenu.

C'est donc une grande bataille électorale que verraient les États-Unis d'ici la convention du parti démocrate.

Hector Héroux

Création d'une loi de la police

Le ministre de la Justice du Québec a déposé la semaine dernière à l'Assemblée législative un projet de loi prévoyant la création d'une loi de la police.

Depuis plusieurs années déjà, une telle loi était réclamée par les diverses associations policières de la province.

Le point principal de cette loi se rapporte à l'institution d'une Commission de police qui aura un pouvoir d'enquête sur tous les corps policiers de la province et qui sera chargée d'établir des règles uniformes relativement à la conduite des policiers.

Cette commission verra à établir, en collaboration avec la Sûreté provinciale qui incidemment prendra le nom de Sûreté du Québec, un service central de renseignements et de statistiques ayant pour but de faciliter la détection des crimes et le dépistage de leurs auteurs et maintenir ce service à la disposition de la Sûreté et des autres corps de police.

La Commission de police déterminera également le niveau de scolarité et les cours de formation policière exigibles pour devenir cadet ou membre de la Sûreté, policier municipal ou agent spécial.

En somme, le gouvernement provincial veut rendre plus effectifs nos corps policiers dans la lutte qu'ils mènent contre le crime en établissant une plus grande coordination entre eux et en établissant des normes souhaitables qui feraient disparaître les trop grandes disparités qui existent entre nos corps policiers.

Dans l'ensemble, le projet de loi nous semble excellent. Toutefois, nous nous permettons

une restriction. En effet, le projet de loi autorise le gouvernement à décréter, s'il est d'avis que la santé ou la sécurité publique est en danger dans l'ensemble ou dans tout le territoire de la province, que tous les membres de la Sûreté et ceux des corps de police qu'il désignera passeront pour une période d'au plus 30 jours à la fois, sous les ordres du directeur général de la Sûreté ou de toute autre personne désignée par le gouvernement.

Cette disposition de la loi aurait avantage à être explicitée. "Lorsque la santé ou la sécurité est en danger dans l'ensemble ou dans tout le territoire de la province", qu'est-ce que cela signifie au juste? Est-ce à dire que le gouvernement pourrait mettre en alerte, sous l'autorité d'un seul homme, tous les corps policiers pour réprimer une grève, comme celle des instituteurs par exemple? Certainement, la loi ne vise pas à donner au gouvernement le pouvoir de verser dans l'Etat policier ou même le fascisme.

Pour l'instant, ne dramatisons rien. Le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand ne veut rien imposer. Bien au contraire, il invite les corps policiers de la province, à faire connaître leur opinion sur le bill en question. Il a même ajouté que, s'il y avait lieu, le projet de loi sera étudié devant un comité parlementaire de l'Assemblée législative où des représentations pourront être faites. Le ministre de la Justice fait donc preuve d'un sens inné de la démocratie, ce qui, évidemment, nous rassure. On constate également que M. Bertrand est sérieux dans la lutte qu'il veut mener contre le crime et ça aussi, c'est rassurant.

Sylvio ST-AMANT



Et maintenant, c'est un gouvernement "Topless"

Opinion des journaux de langue anglaise

Sélection de la Presse Canadienne

Le vrai coupable est le général Charles de Gaulle

Le Times-Globe, Saint-Jean, N.B.

Il est certain que le gouvernement fédéral a donné à l'affaire Gabon-Québec plus d'importance qu'il n'était nécessaire. Il est compréhensible qu'Ottawa, avec raison, soit sensible à de nouvelles tentatives de la part du Québec pour émietter sur les prérogatives fédérales. La frontière de la juridiction fédérale-provinciale est présente au stade de la négociation. Mais les représailles, dans ce cas, devaient-elles nécessairement prendre la forme d'imprécations contre une minuscule nation africaine, et de rupture des relations diplomatiques, pour ce qui, en somme n'était qu'un faux pas sans importance?

Le Gabon, ancienne colonie française, dont les habitants, au nombre d'un peu moins d'un demi-million sont indépendants en principe depuis 1960, a fait l'erreur d'inviter le ministre de l'Éducation du Québec à une conférence, en omettant d'en aviser d'abord le ministre des Affaires extérieures du Canada.

Si les choses continuent de cette façon, les Canadiens anglais vont hésiter à se rendre à une réunion à Londres, de crainte de vexer le ministre des Affaires extérieures. Il est certain que le gouvernement Johnson a eu tort de ne pas signaler au Gabon les subtilités de la diplomatie. Mais, selon des observateurs bien informés, le vrai coupable a été notre vieil ami le général Charles de Gaulle, qui, poursuivant son attitude malicieuse de "Vive le Québec libre", de l'été dernier, a incité les Gabonais à commettre ce crime affreux.

Une note diplomatique à l'adresse de Paris, et un mot de reproche à l'adresse du Québec auraient été plus appropriés que le fait de lancer une volée d'injures aux Africains étonnés.

Il nous faut appliquer les freins

Le Free Press, Winnipeg

Il est vrai au Canada, comme dans tous les pays, qu'il n'y aurait pu y avoir inflation si celle-ci n'avait été causée par l'Etat, parce que ce dernier a dépensé plus d'argent qu'il n'en a recueilli en impôts, à un moment où l'économie fonctionnait à plein rendement et n'exigeait aucune stimulation. En fait, le stimulant a été appliqué au mauvais moment. Maintenant, nécessairement, il faut appliquer les freins parce que l'économie montre des signes de ralentissement dans certains domaines. Un autre fait existe qui est particulier au Canada. Il a été décrit au début de l'année par M. Mitchell Sharp. Immédiatement après la Guerre mondiale, a-t-il dit, le gouvernement fédéral a dépensé cinq fois plus que tous les gouvernements provin-

ciaux réunis. Aujourd'hui, les gouvernements provinciaux dépensent collectivement presque autant que le gouvernement fédéral, et les gouvernements provinciaux et municipaux dépensent un tiers de plus que le gouvernement fédéral. Par conséquent, les dépenses des gouvernements inférieurs, si elles sont trop élevées, peuvent devenir un puissant engin d'inflation au moment même où le gouvernement fédéral tente de calmer l'économie en équilibrant son budget. Il est certain que les gouvernements inférieurs, en finançant leurs lourds déficits, ne peuvent créer de l'argent neuf, comme le peut et comme le fait le gouvernement fédéral. Néanmoins, leurs dépenses représentent des exigences considérables vis-à-vis des approvisionnements globaux de marchandises, de services, de machinerie et de main-d'œuvre — une demande plus importante, en fait, que celle du gouvernement fédéral.

Il s'ensuit qu'il ne peut exister aucune politique nationale efficace, soit pour réchauffer ou pour refroidir l'économie, sans qu'il y ait au moins une entente générale entre les deux niveaux de gouvernements...

Des politiques vigoureuses seront nécessaires pour assurer la sécurité de l'économie, mais aucune ne sera efficace tant que les deux niveaux de gouvernement iront dans des directions opposées, financièrement parlant, et tant que régnera ailleurs la confusion dans l'économie. C'est apparemment l'espoir de M. Sharp qu'un nouveau programme de restrictions financières, qui exige la coopération des gouvernements provinciaux et fédéral, ainsi que de l'industrie, de la main-d'œuvre et de certaines grandes municipalités, puisse atteindre ce but. Cependant, si on en juge par l'expérience passée, il faudra prendre des mesures plus énergiques et plus définies que ne le sont les discours.

Le Gabon, qui faisait partie de l'ancienne Afrique équatoriale française, est un pays de si peu d'importance que l'affaire eût officiellement passée sous silence, n'eût été le principe implicite et le fait que le Gabon, vraisemblablement à l'instigation de la France, est allé jusqu'à insulter le Canada en toute connaissance de cause...

Le reste du Canada est prêt à faire beaucoup d'efforts pour contenir le Québec, mais il ne saurait être question de céder sur les questions de relations avec l'étranger. Le Québec, et toutes les autres provinces, doivent mener leurs relations avec les pays étrangers sous approbation du gouvernement fédéral, et le protocole doit en tout temps être observé.

Une insulte calculée envers le Canada

Le Herald, Calgary

Le gouvernement canadien a agi correctement en critiquant avec fermeté le Gabon, pour avoir accueilli le chef d'une délégation québécoise, le mois dernier, comme le représentant d'un Etat étranger.

Les relations diplomatiques ont été suspendues avec la nation qui a commis l'offense. On laisse entendre également que la mission canadienne d'aide à l'étranger, qui visite actuellement les pays africains de langue française, ne se rendra pas au Gabon. L'avertissement est donc donné — particulièrement à l'adresse du président Charles de Gaulle, que l'on soupçonne d'avoir été l'instigateur de ce manquement au protocole — que notre pays ne permettra aucune interférence dans ses relations avec les pays étrangers. Le Gabon a tenté de soutenir qu'il avait agi selon la constitution canadienne. Il n'a également pas tenu compte de l'assurance antérieurement fournie par le gouvernement canadien,

le son de cloche de nos lecteurs

Continuez M. Mongrain

M. le Rédacteur,

M. J.-A. Mongrain s'est élevé l'autre jour contre les médias d'information qui cherchent avant tout la sensation.

Il a dit qu'il était inacceptable que les parents faiblissent actuellement et de plus en plus, devant le mouvement scandaleux qui porte les jeunes à s'émanciper à l'extrême en bousculant toutes les règles les plus élémentaires de la morale publique et privée.

Le député de Trois-Rivières a raison de sonner l'alarme. Mais je crois qu'il devrait faire des distinctions. Il devrait plutôt parler de certains médias d'information dont certains petits journaux à sensation et malheureusement notre respectable Société d'Etat.

Nous devrions faire des pressions afin que Radio-Canada cesse de nous présenter, avec notre argent, des programmes vraiment déprimants où l'on semble vouloir exalter l'athéisme et la révolte sous toutes ses formes.

Notre jeunesse ne reflète pas l'image que veut bien nous donner Radio-Canada. C'est certain, il existe de petits révoltés barbus et de petites folles. Mais ce sont des exceptions.

Espérons que les gens honnêtes et courageux protesteront contre les abus de notre Société d'Etat qui est infiltrée de petits révolutionnaires. Continuez M. Mongrain.

R. Morin
Ex-Trifluvien

Les Anglophones parlent aussi un "mauvais" anglais

Le Free Press, Nanaimo

Lorsque M. Trudeau lance l'observation que les Québécois parlent un "mauvais français", il se joint en cela au premier ministre Johnson qui a dit à peu près la même chose, et à cet autre porte-parole de l'Union nationale, M. Tremblay. Ni l'un ni l'autre des trois hommes, cependant, n'a souligné le fait que la grande majorité des Canadiens anglophones parlent un "mauvais" anglais. La langue que nous parlons, que nous soyons d'origine française, anglaise ou autre, est, de façon générale, assez "mauvaise". Nous sommes relâchés, imprécis et souvent erronés dans notre langue parlée...

Le fait réel, c'est que la langue parlée, qu'il s'agisse de l'accent ou du vocabulaire, et cela, dans toutes les langues, est habituellement négligée, mais que l'homme de la rue — et cette description ne s'applique ni à M. Johnson, ni à M. Tremblay, ni à M. Trudeau — finit par dicter la sorte de langage dont se sert une communauté. Or, il y a plus d'hommes de la rue qu'il n'y a de Trudeau ou de Johnson, et il n'en font qu'à leur tête et finalement, s'imposent. Napoléon a fait remarquer, un jour, que Dieu est toujours du côté des bataillons les plus nombreux. Dans la langue parlée, les bataillons les plus nombreux gagnent toujours.

René Lévesque pris à partie

MONTREAL (PC) — Deux

Canadiens éminents, un économiste et un homme politique, ont pris à partie M. René Lévesque, jeudi soir. L'économiste a dit que la théorie de l'Etat souverain de M. Lévesque est irréalisable. L'homme politique a dit que la théorie de l'Etat cela aurait peu d'importance, car les marines US envahiraient un Québec séparé.

Le prof. Arthur Lerner, président du département économique à l'université Sir George Williams, et M. Laurier LaPierre, vice-président du NPD et candidat NPD pour Montréal-Lachine, participaient à un débat au collège Loyola.

(Voir: René Lévesque page 17)

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 — TÉLÉPHONE 376-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de Photo fac-similé, Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au cœur du Québec OU IL N'Y A PAS de livraison par colis	12.00	7.00	4.00	1.50
Au cœur du Québec OU IL Y A livraison par colis	23.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et États-Unis	25.00	14.00	8.00	3.50
Autres Pays	30.00	18.00	9.00	4.50

Au cours de la période 1969-1970

L'Hydro-Québec investira \$500,000 à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — Lors d'une causerie, prononcée au Club Richelieu local, M. Jacques Hébert, gérant des Relations publiques à l'Hydro-Québec, a annoncé que l'Hydro, région Maurice, projette d'investir une somme de \$500,000 dans le district de Louiseville, au cours de la période de 1969-1970. Il s'agit d'un nouvel investissement global de \$4 millions annoncé par l'Hydro-Québec, en octobre dernier, qui se situe en dehors du projet. Selon le conférencier, qui a apporté des précisions, le rythme soutenu de l'expansion industrielle et domiciliaire que connaît Louiseville oblige l'Hydro-Québec à inscrire à son programme de planification un poste de distribution d'une puissance installée de 40,000 kva. Cet ouvrage technique, dont l'érection doit débuter l'été prochain, entrera en exploitation au mois de mai 1970, sous l'appellation historique de Poste de Grand-Pré.

Poste temporaire

Entre temps, un poste temporaire de 16 MVA, sur le point d'être parachévé au coût de \$40,000, aux abords de la rue Notre-Dame-Nord (Louiseville), suffira à répondre à la demande d'énergie.

M. Jacques Hébert, au cours de sa causerie, s'est par ailleurs

plu à souligner que le district de Louiseville, dirigé par M. Jacques Pagé, surintendant, se classe au premier rang de tous les districts de l'Hydro-Québec de la province en ce qui a trait à l'usage de la lampe Sentinelle.

On dénombre, en effet, 197 luminaires de ce type sur le territoire, dont 71, dans le secteur urbain.

Incidentement, à ce propos, le conférencier a fait l'éloge du Service de Police de Louiseville qui recommande fortement l'emploi de la lampe Sentinelle, comme moyen efficace de protection.

Au cours de cette soirée, les membres du Richelieu ont pu visionner un film, sur la ligne de 735,000 volts, devant transporter jusqu'à Québec et Montréal, l'énergie électrique de sept centrales en construction ou projetées sur les rivières Manicouagan et aux Outardes.

De plus, de nombreux détails et explications furent fournis au cours de cette projection.

C'est ainsi que l'énergie de ces deux grandes rivières, qui se jettent dans le fleuve St-Laurent, à quelque 400 milles de la Métropole, se dissipe, depuis des millénaires, en écume et en remous. Captée par les turbines de sept centrales qui doivent être mises en service entre 1965

et 1975, elle coulera, invisible et domptée, dans les artères électriques du Québec.

Les besoins du Québec, en énergie électrique augmentent rapidement. En 1963, l'Hydro-Québec disposait d'une puissance installée de 6 millions de kilowatts et produisait 35 milliards de kilowatts-heures. On prévoit qu'en 1972, la charge atteindra 11 millions de kilowatts, et la consommation, 64 milliards de kilowatts-heures, tandis qu'en 1977, ces chiffres se-

ront passés à 16 millions de kilowatts et à 88 milliards de kilowatts-heures!

Quant au gros de la population qui aura à être desservie, elle se trouve concentrée, de part et d'autre, du fleuve St-Laurent, entre Québec et Montréal.

En date du 22 août 1962, la Commission hydroélectrique de Québec décidait d'établir un réseau de transport à 735,000 volts. Le coût, alors: \$325,000,000.

A Baieville et Ste-Georgette dans le comté de Nicolet

Travaux municipaux pour une valeur de \$125,000

BAIEVILLE (R.P.) — Des travaux de l'ordre de \$100,000 ont été entrepris au début de la semaine dernière, à l'instar de la municipalité de Ste-Ge-

trude dont les travaux de \$25,000 débuteront il y a une quinzaine de jours.

Les deux localités bénéficieront pour le financement de cette exécution de la Loi des travaux d'hiver dont le terme de la période a été fixé au 30 avril. Le nombre de localités limitrophes du fleuve à participer à ce plan s'élève donc à quatre après Nicolet et Bécancour. M. Florian Côté, député de Nicolet-Yamaska aux Communes, n'a pas encore fait savoir l'attitude du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration au sujet de la requête que les deux villes lui auraient soumise, Nicolet et Bécancour ont demandé à Ottawa de prolonger la période des travaux d'hiver jusqu'en mai.

C'est Chatilly Construction Ltée de la Cité Jacques-Cartier qui a présenté la soumission la plus basse parmi les 10 projets reçus

par le conseil municipal de La Baie. Le contrat de cette firme a atteint \$59,300 alors que celui du fournisseur, Industries Fortier Ltée, nécessitera un investissement de \$38,076. A cet effet, un règlement d'emprunt au montant de \$115,000 a été adopté par les édiles municipaux. A Ste-Georgette, Blanchette et Blanchette a retenu pour sa part un contrat de \$25,000. Les travaux devraient être terminés d'ici un mois pour Ste-Georgette tandis qu'à Baieville, les contribuables pourront voir en oeuvre leur nouveau système d'égouts vers le milieu de l'été.

Confirmation des enfants à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — Au cours de l'après-midi de mardi, S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse, confèrera le sacrement de Confirmation à quelque 150 enfants de Louiseville, en l'église paroissiale, vers 14.15 heures.

On sait que Mgr Pelletier commencera alors sa tournée dans le comté, pour ces séances de Confirmation.

Tous ces jeunes porteront des vêtements d'allure sobre, tel que demandé par le pasteur de la paroisse, Mgr Josaphat Baril, dimanche dernier, au prône.

En juin à la Commission scolaire de Nicolet

Madame Roger Rousseau candidate

NICOLET (R.P.) — Le mouvement populaire qui était apparu à Nicolet afin de porter candidate une femme au cours des prochaines élections à la Commission scolaire de Nicolet le premier lundi juridique de juin a choisi Mme Roger Rousseau parmi les 150 noms qui lui avaient été suggérés. "Après quelques instants d'hésitation, j'ai relevé le défi" a précisé Mme Rousseau, mère de cinq enfants et ex-institutrice à Baieville.

De 1953 à 1956, Mme Rousseau exerça sa profession d'institutrice dans le secteur rural de La Baie pour devenir durant deux ans propagandiste diocésaine de la Jeunesse Agricole catholique (devenue JRC depuis) tout en participant à l'Union catholique des femmes rurales (AFAES maintenant). A l'issue de son mariage, elle délaissa les mouvements féminins jusqu'en 1965-66 où elle devint régente des Filles d'Isabelle.

Agée de 31 ans, Mme Rousseau n'a d'autre objectif en devenant candidate à la Commission scolaire que de "servir la

population par le biais de l'Education". "Je ne prétends pas tout vouloir chambarder, précise-t-elle, mais participer de plain pied aux décisions qui y sont prises".

De 1953 à 1956, Mme Rousseau exerça sa profession d'institutrice dans le secteur rural de La Baie pour devenir durant deux ans propagandiste diocésaine de la Jeunesse Agricole catholique (devenue JRC depuis) tout en participant à l'Union catholique des femmes rurales (AFAES maintenant). A l'issue de son mariage, elle délaissa les mouvements féminins jusqu'en 1965-66 où elle devint régente des Filles d'Isabelle.



Mme Roger Rousseau

Les loups font du carnage dans les bois environnants

LA TUQUE (R.L.) — Plusieurs loups auraient fait, au cours des derniers jours, du carnage dans les bois entourant les municipalités environnantes de La Tuque. Un citoyen de La Tuque a même abattu un spécimen de ces carnassiers qui avait dévoré un chevreuil.

Ce loup, d'une longueur de près de six pieds, pesait

124 livres. Il s'agit de l'avis de plusieurs connaisseurs de l'un des plus gros loups abattus dans la région de La Tuque.

Déjà, quelques amateurs de chasse se préparent à faire la guerre aux loups. Quelques meutes de loups auraient été vues à proximité du Lac-à-Beauce, du lac Wayagamack et au nord de La Tuque.

Deux ans d'emprisonnement pour détournement de fonds

LA TUQUE (R.L.) — Un citoyen de La Tuque devra purger une peine de deux ans d'emprisonnement pour avoir détourné une somme de \$671 d'un tiroir-caisse d'une station de service de La Tuque, où il était employé à titre de commis.

Le prévenu, qui en était à sa première comparution devant les tribunaux, mais non à ses premiers méfaits, a admis sa culpabilité à l'offense reprochée. Le président du tribunal, le juge Lucien Comeau, l'a semencé avant de rendre sa sentence.

Le juge Comeau lui a déclaré

que l'on avait toujours eu de la sympathie pour lui. Le prévenu a admis également avoir soutiré de l'argent alors qu'il était employé d'une banque de La Tuque, mais que cependant, sa parenté avait réussi à remettre les sommes ainsi volées.

"Je vais, de dire le juge, vous condamner à deux ans de prison. Ça va vous permettre de vous désintoxiquer. Vous avez dit que vous vouliez vous aider et que vous vouliez devenir comptable, c'est le temps maintenant. Mais ne continuez pas dans la même veine".

Trop de travail sur les chantiers de la CIP

LA TUQUE (R.L.) — M. Alexandre Hubert, en charge de l'équipement à la Compagnie Internationale de Papier de La Tuque, a déclaré lors du dernier dîner des membres du club Richelieu, qu'il existait présentement dans les chantiers de la CIP plus de travail qu'il pouvait y avoir d'hommes.

M. Hubert a précisé qu'il existait également un manque de stabilité. Cependant, il a émis l'idée qu'avec la modernisation de l'équipement, les employés forestiers profiteront d'une car-

rière stable et que de plus le travail qu'ils auront à accomplir sera moins difficile.

"Il y a quelques années, dit-il, aucun équipement n'existait. Actuellement, nous vivons dans une époque de progrès et de changement. L'industrie forestière s'est vite modernisée. "A vant de présenter un documentaire sur les opérations forestières du camp du lac Dubois de la CIP, M. Hubert a souligné que la CIP avait besoin annuellement d'un million de cordes de bois.

Nouvelle classe de maternelle en septembre prochain ?

LA TUQUE (R.L.) — Devant le nombre croissant des jeunes écoliers qui se dirigeront en maternelle dès septembre prochain, les commissaires d'écoles de La Tuque ont demandé à son régisseur, M. Paul-Emile Bourassa, de préparer un estimé du coût de l'aménagement temporaire d'une nouvelle classe maternelle.

Selon le Frère G. Perreault, directeur des études, en septembre prochain, le nombre d'élè-

ves qui se dirigeront en maternelle sera de l'ordre de 321. On sait qu'au cours des derniers mois la Commission scolaire procédait à la construction de huit classes maternelles à La Tuque.

Cette situation ne serait que temporaire, de l'avis des membres de la Commission scolaire, puisque l'on prévoit qu'en 1969, le nombre d'élèves sera de 285 et qu'en 1970 ce nombre sera porté à 339 élèves.

Collision entre un autobus scolaire et une voiture

ST-EDOUARD (M.B.) — Un autobus scolaire et une voiture sont entrés en collision, sur la route du Rousseau-Plat, à proximité de cette municipalité, et les dommages globaux s'élèvent à environ \$700.

L'autobus, propriété de M. Raymond Vincent, de Ste-Ursule, était conduite par M. Jac-

ques Gagnon, du même endroit (\$200). Quant au véhicule il était conduit par M. Fernand Archambault, de St-Edouard, comté de Maskinongé (\$300). Le tout est survenu à la sortie du pont couvert.

Les constatations ont été faites par l'agent Guy Ménard, de la Sûreté provinciale de Louiseville.

SOYEZ EN FORME!

FACILEMENT
— DÈS —
AUJOURD'HUI

Pour HOMMES:
American Health
Studios

Pour DAMES:
Silhouette

Soyez en forme et ayez une silhouette ou un physique enviables. Les réputés studios Silhouette peuvent vous rendre cette tâche très facile.

M. MAURICE L'HEUREUX

du Cap-de-la-Madeleine, âgé de 41 ans, a perdu 30 livres en seulement 6 semaines. Sa taille, qui mesurait auparavant 44 pouces, ne mesure maintenant que 35 pouces.



AVANT

Chaque membre bénéficie gratuitement de:

- MASSAGES VIBRATOIRES
- PROGRAMME PERSONNEL
- TRAITEMENTS LAMPE-SOLEIL
- BAINS SAUNA

SANS FRAIS ADDITIONNELS

Cette grande ouverture nous permet d'accepter 25 NOUVEAUX MEMBRES privilégiés qui ne paieront que :

\$100
par semaine
pour un cours conçu spécialement pour eux

Constatez le résultat

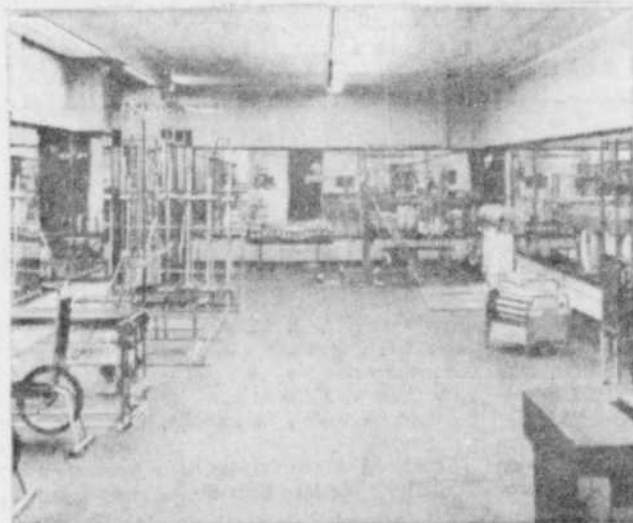


APRÈS

HEURES
D'OUVERTURE :
9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
en semaine
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
le samedi

D'un littoral à l'autre
22 studios luxueux :
SHERBROOKE — MONTRÉAL
QUÉBEC — ST-JÉRÔME

Voici l'un de nos nouveaux studios de Santé. Tout y a été aménagé en vue de votre confort. Un équipement ultra-moderne, des instructeurs qualifiés et hautement expérimentés vous aideront à améliorer votre apparence physique et à redécouvrir "la joie de vivre".



GARANTIE : 1 AN GRATIS

si nous ne vous donnons pas les résultats suivants d'ici 60 jours :

EMBOUNPOINT

perdez 15 livres, 3 pouces de moins aux hanches et à la taille, 1 pouce de moins aux chevilles.

MAIGREUR

gagnez 2 pouces à la poitrine, retrouvez des proportions idéales.

Mme Gertrude Rousseau de Trois-Rivières a perdu 50 lbs en 8 semaines. Voyez ces remarquables changements :



AVANT		APRÈS
40½	BUSTE	37½
37½	TAILLE	30
46½	VENTRE	37
39½	HANCHES	38

DÉPARTEMENT
SÉPARÉ POUR
DAMES et MESSIEURS

Appelez maintenant
pour réserver le spécial

375-4979

1014, ST-MAURICE
TROIS-RIVIÈRES



Dans la ligue de hockey du comté de Champlain

Le Sainte-Flore couronné champion 1967-68



(Photo Charles Marcotte)

LE STE-FLORE EST CHAMPION des séries éliminatoires de la ligue de hockey du comté de Champlain. Il a disposé du St-Boniface au compte de 11 à 2 dans la cinquième

joute de la série finale 4 de 7. Le Ste-Flore affrontera maintenant le gagnant des éliminatoires de la ligue Nicoletaine pour le championnat régional.

GRAND-MÈRE (J.E.) — La ligue de hockey du comté de Champlain a couronné son champion des séries éliminatoires pour la saison 1967-68, jeudi soir à l'aréna de Grand-Mère alors que le Ste-Flore a écrasé le St-Boniface au compte de 11 à 2 dans la cinquième partie de la série finale 4 de 7.

Le Ste-Flore a facilement remporté le championnat des séries éliminatoires par quatre victoires contre aucune défaite. Et chacune des victoires du Ste-Flore a été sans équivoque puisque les parties se sont terminées par des pointages de 11 à 3, 8 à 3, 9 à 1 et 11 à 2. Le St-Boniface a triomphé au pointage de 5 à 2.

Gilles Desautels et François Brunelle ont dirigé l'attaque du

Ste-Flore dans la joute qui devait leur permettre de s'assurer le championnat. Marcel Dupont, Raymond Nohet, Roland Lavergne, Alain Villeneuve, Jean-Marie Lemieux, Yvon Nohet et Jacques Tardif ont compté les autres buts des champions.

François Proulx et Gaston Caron ont enregistré les buts du St-Boniface.

Les champions de la saison régulière et des séries éliminatoires ont connu deux très bonnes périodes dans la cinquième partie. Ils ont compté quatre buts au premier engagement et cinq dans le dernier. A la fin de la première période, ils triomphaient au compte de 4 à 0. Chaque équipe a compté deux buts dans la deuxième période, qui a pris fin avec un compte de 6 à 2, le Ste-Flore conservant toujours son avance de quatre buts.

Chaque équipe a éclopé de 12 punitions. Yvon Nohet du Ste-Flore a mérité la seule punition

majeure du match.

Le Ste-Flore affrontera maintenant le champion de la ligue Nicolet dans une série 2 de 3. La première joute aura lieu à

Grand-Mère le 24 mars, la deuxième sur le territoire du champion de Nicolet, le 27 mars, et la troisième, si nécessaire, le 30 mars à Grand-Mère.

La visite de la roulotte "anti-tuberculose" sera retardée jusqu'en octobre

GRAND-MÈRE (J.N.) — Les gens qui ont l'habitude de visiter, à chaque année, la "roulotte anti-tuberculose" qui venait à Grand-Mère à tous les mois de mai, devront attendre plusieurs mois avant de la faire.

En effet, nous apprenons, en fin de semaine, à la suite d'un réunion du comité du "timbre de Noël", qu'elle ne viendrait

qu'au mois d'octobre prochain, du 7 au 18 inclusivement.

Ce changement aurait apparemment été occasionné par une redistribution des districts ou régions, à travers la province de Québec. Incidemment, la roulotte qui venait habituellement à Grand-Mère se rendait également à Joliette mais cette année, la région de Joliette a été rattachée à la région métropolitaine.

Alors que les services de protection sont augmentés

La fièvre monte à la Crémierie Crête

par Jean NAUD

GRAND-MÈRE — On aurait cru, samedi matin, que la ville de Grand-Mère était sous la loi martiale, à voir tant de policiers, municipaux et provinciaux, et d'agents de l'Agence de sécurité Phillips se préparer à repousser les attaques que l'on craignait de la part des employés syndiqués de la Crémierie Crête, en grève depuis le 29 février dernier.

Mais cette protection n'a pas été nécessaire puisque les grévistes se sont tout simplement contentés de parader devant l'édifice de la Crémierie Crête, sans même dire un mot, sans même lancer de slogans pro-syndicaux.

La direction de la compagnie avait cru que les syndiqués, au nombre de 29, actuellement, se préparaient à faire un mauvais parti aux employés qui ont accepté les offres de la compagnie.

A cet effet, un fort contingent de policiers de la Sûreté du Québec avait été retenu, prêt à "embarquer" si la nécessité se faisait sentir; quant aux policiers municipaux de Grand-Mère, ils étaient plus nombreux que jamais et nous apprenons qu'une vingtaine de ceux-ci avaient été avertis de ne pas s'absenter de leur demeure au cas où leurs services seraient requis.

De plus, on avait entendu dire, à la compagnie, que les grévistes devaient être beaucoup plus nombreux que d'habitude.

En voyant cela, une délégation d'un peu plus de 50 cultivateurs de la région est venue se grouper à une entrée des camions de la compagnie pour appuyer cette dernière.

Cependant, tout ce branlebas a été fait dans le vide puisque de tout ce qui devait se passer, il n'y a même pas eu une étincelle. Présentement, 13 "roulottes" de lait sont en service dans la région et la compagnie s'est fixée un objectif de 20, d'ici le 22 mars, par tous les moyens.

Les employés de la Crémierie Crête, qui ont cessé le travail le matin de la dernière journée du mois de février, font partie du Syndicat des employés de servi-

ce et du commerce de Shawinigan, affilié à la Confédération des Syndicats Nationaux.

Samedi matin, alors que nous étions sur les lieux, nous avons rencontré l'agent d'affaires de la CSN, pour les employés de la Crémierie Crête, M. Reynald Drolet, sur les lignes de piquetage même.

M. Drolet, à qui nous demandions directement ce qui allait se passer, nous a répondu qu'aucun incident ne surviendrait. "Mes gars sont avertis de rester tranquilles et de ne rien crier à l'endroit de qui que ce soit", précisait M. Drolet. La compagnie veut nous faire embarquer, nous faire mordre à l'hameçon, mais ça ne marche pas!"

Quoi qu'il en soit, nous sentons monter une fièvre, dans les relations entre les grévistes et les dirigeants de la compagnie. Ce n'est pas le cas de la Crémierie Crête, il faut peut-être s'attendre à ce que l'abcès éclate un jour où l'autre, malheureusement.

"M. Drolet poursuivait en disant que la compagnie avait monté tout un spectacle dans l'intention semblait-il, de provoquer des troubles sur la ligne de piquetage. Mais comme nous prévoyons toutes les étapes de cette lutte antisyndicale à l'ancienne mode, dont les tactiques nous sont connues depuis fort longtemps, nous avons déjoué leur projet".

Dans un communiqué qu'il nous faisait parvenir, M. Drolet déclare que la Crémierie Crête se sert de toutes sortes de moyens pour faire croire à la population que les opérations sont presque normales et que le conflit va se régler de lui-même. "C'est faux", de dire M. Drolet.

Les Cosaques du Don au Centre Culturel

SHAWINIGAN (D.B.) — Les amateurs de chant et de danse seront sans aucun doute servis à souhait au cours de la prochaine fin de semaine à Shawinigan. La direction du Centre Culturel annonce en effet, pour vendredi et samedi, les 22 et 23 mars, le spectacle des célèbres Cosaques du Don.

Le groupe, qui compte 25 chanteurs et danseurs, a déjà eu l'occasion d'évoluer dans presque toutes les grandes villes du monde.

On a dit du chœur des Cosaques du Don que "Ces cavaliers des Steppes à l'allure si pittoresque ont donné plus de quatre

mille concerts au cours de leurs quinze années de représentations musicales, et qu'un des points saillants de chaque concert est la série de danses authentiques des régiments cosaques dans lesquelles ils excellent".

Dans leur représentation de la fin de semaine prochaine au Centre Culturel de Shawinigan, les Cosaques du Don, auront une vingtaine de pièces au programme, dont quelques chants religieux, des airs populaires de Russie, la chanson Les Deux Guitares, Kaleenka, Les Yeux Noirs, ainsi que des danses endiablées.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE

ADDENDA À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS ÉCOLE POLYVALENTE À ST-TITE

Avis est par le présent donné, que lors d'une réunion de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, tenue le quinzième jour de mars, mil neuf cent soixante-huit, les commissaires ont résolu et ordonné ce qui suit:

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra des soumissions pour la construction de l'École Polyvalente de St-Tite. Cette offre s'adresse aux entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

a) Les soumissions de la spécialité suivante: Enduits intérieurs... 3,000.00
b) Les soumissions des spécialistes déjà parues et celui plus haut mentionné, seront reçues aux bureaux des soumissions déposées de Trois-Rivières, Québec et Montréal avant 14 heures (2.00 P.M.) le quatrième jour d'avril 1968.
c) Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues avant huit heures P.M. le 11 avril 1968 au bureau de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, a/s de Monsieur Jean-Louis Cloutier, secrétaire-trésorier, 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, (C.P. 580 Shawinigan).

Les items A, B, C, ci-haut mentionnés sont complémentaires à la demande de soumissions parue dans le journal du 7 mars 1968.

Donné à Shawinigan ce deuxième jour de mars 1968.

Le secrétaire-trésorier, Jean-Louis Cloutier.



(Photo Charles Marcotte)

ON S'ATTENDAIT À BIEN PIRE! Ce qui devait arriver n'est pas arrivé, samedi matin, à la Crémierie Crête de Grand-Mère. On voit, au pied de l'escalier, un groupe de

cultivateurs de la région, venu appuyer la compagnie Crête. Mais tous les piqueteurs étaient déjà repartis à leur local.

Sur la personne de M. Edouard Gendron

Deux individus accusés d'un vol avec violence

par Jean NAUD

GRAND-MÈRE — Deux individus, dans la vingtaine, ont été traduits devant son honneur le juge Maurice Langlois, de la cour des Sessions de la Paix, à Grand-Mère, pour y subir leur enquête préliminaire concernant un vol avec violence qu'ils auraient commis dans la soirée du 12 septembre 1967, sur la personne de M. Edouard Gendron 67 ans, de Grand-Mère.

Selon le témoignage de M. Gendron, au cours de l'interrogatoire de Me Raymond Boulet, représentant de la Couronne, il aurait été attaqué sur la 6e Avenue, en face du magasin de confection Renner's, vers 20 heures ou 20.30 heures et aurait été saisi d'un montant qu'il évaluait à \$108.

Les deux prévenus étaient représentés par Me Gilles Langlois, de Grand-Mère, qui a procédé au contre-interrogatoire des témoins. M. Gendron, la victime, et Réjean Massicotte, un jeune homme qui avait rencontré M. Gendron dans l'après-midi et qui le connaissait bien.

Son honneur le juge Maurice Langlois a fixé la tenue du procès des deux accusés, leur accordant un cautionnement de \$200 chacun en argent, ou de \$500 sur immeubles, à la demande de leur procureur, Me Gilles Langlois.

La Du Pont...

(Suite de la page 61)

LIGUE JUVENILE FÉMININE

CLASSEMENT:

Équipes	Pts	Diff	pp	pc	pt
St-Pat's	11	9	2	189	113
SHS	11	8	3	205	167
LSB	11	8	3	178	135
LSB	11	8	3	178	135
L.C. Rol	11	4	5	135	119
L. St-Ch.	11	2	9	136	259
L. Ass	11	0	11	75	154

COMPTES:

Noms	Équipes	Pts
Sylvie Labrosse, LSB	24	
Charlette Hamer, SHS	74	
Vivian Abou, St-Pat's	43	
Diane Houle, L.C. Rol	39	
Danielle Trépanier, L.C. Rol	39	
Nancy Kelly, St-Pat's	36	
Joyce Willard, SHS	34	
Green Blair, St-Pat's	34	
Marie Labrosse, LSB	33	
Susan Foster, SHS	29	
Lise Richard, LSB	23	
Claude Brassard, L. St-Ch.	21	
Danielle Beaudet, L. St-Ch.	21	
Pauline Laplante, L. St-Ch.	19	
Monique Gervais, L.C. Rol	17	

Machines à additionner Underwood-Olivetti "PRIMA 20" manuelle



\$95.00

"QUANTA" électrique

\$165.00

FOUCHER Inc.

1053, St-Sacrement SHAWINIGAN, P.Q.

NOUVELLE ADMINISTRATION

du Salon de COIFFURE PRISCILLA à Grand-Mère

LE RENDEZ-VOUS DES FEMMES ÉLÉGANTES

SPECIALITÉS:

- Perruques
- Demi-perruques
- Mèches
- Tresses

Le tout garanti

100%

cheveux humains.

Pour l'achat et l'entretien de vos perruques, rendez-vous au SALON PRISCILLA.

270A, 6e Avenue



Mlle Madeleine Bastien, coiffeuse diplômée 5 ans d'expérience

Produits Capillaires

- Permanentes
- Shampooings
- Teintures
- Fixatifs
- Rinses
- Décolorants

Aussi produits spéciaux pour l'entretien et le nettoyage des perruques.

Nous employons les produits RAYETTE — PERMA OREAL DE PARIS

Salon Priscilla Enrg.

Grand-Mère

Tél.: 538-8844

la plume et le plumé

L'OBESITE

A notre époque, toutes les femmes désirent être minces. Elles sont impressionnées par le cinéma et la télévision, où les héroïnes sont toujours comme des sylphides. Ce n'est plus comme au temps des "Belles Histoires", lorsque les contemporaines de Séraphin devaient être "corporantes" pour être belles.

La plupart des jeunes filles réussissent assez bien à conserver leur forme juvénile. Mais le mariage et la maternité viennent souvent épaissir leur ligne. Ce n'est pas la faute du sacrement, c'est que les jeunes femmes deviennent de bonnes cuisinières et qu'elles cèdent plus souvent à leur gourmandise.

Car la plus grande cause, peut-être l'unique cause de l'obésité, c'est la gourmandise. Une femme grossit parce qu'elle absorbe plus de nourriture que ce qu'elle dépense. La gourmandise et le manque d'exercice régulier. Une femme va et vient dans sa maison mais elle dépense ainsi un petit nombre de calories en circulant à travers son logis. Et le réfrigérateur et les petits mets qu'elle confectionne deviennent une tentation permanente.

Les femmes qui sont trop rondes, peu ou prou, accusent parfois leurs glandes. Or les médecins nous disent que ces cas sont très rares. Cela arrive, bien sûr, et certaines femmes assimilent plus que d'autres. Mais la médication glandulaire est très rarement prescrite par les représentants de la Faculté.

Il est des cas d'obésité dite psychologique. Certaines personnes, souffrant de complexes, ou victimes d'un chagrin récent, se consolent en absorbant beaucoup de nourriture, généralement des friandises. Elles trompent ainsi leurs émotions. Et, bien entendu, plus elles grossissent, plus elles se trouvent malheureuses.

L'obésité, on pourrait dire que c'est un état d'esprit. C'est, en tous cas, le résultat d'une habitude: celle de trop manger. Que la personne obèse réduise son alimentation, elle perdra inévitablement du poids.

Pour retrouver la taille de ses vingt ans, toute femme n'a qu'une seule chose à faire: se mettre au régime. Si le poids est excessif, elle fera bien de consulter d'abord son médecin. De toute façon, le régime doit être bien équilibré et ne pas manquer des aliments essentiels, indispensables à la santé. Les régimes de fantaisie, recommandés par certains magazines, sont généralement dangereux.

Mamie

"TWICCY" furieuse

LONDRES (PA) — Twigg est furieuse au sujet d'un article paru dans la Gazette Littéraire de Moscou qui la qualifie "d'instrument entre les mains de capitalistes" et "d'image donnant une fausse impression à la jeunesse moderne".

"Tout cela n'est que "cobs-wallop", a déclaré le petit mannequin à Londres.

Le mot "cobs-wallop" est une expression cockney qui pourrait se traduire par le terme absurdité.

"Je n'ai aucune prédilection pour le genre beatnik ou hippie et je ne puis certainement pas leur servir de modèle", d'ajouter Twigg.

L'adolescente, malgré son apparence frêle, peut faire preuve de tempérament violent, et elle a son franc-parler au sujet des communistes qui l'accusent d'être exploitée par les beatniks et les hippies, et de ne rien savoir de désastre à Hiroshima.

"Ce que je connais des communistes n'a rien de rassurant", a-t-elle déclaré, ajoutant qu'elle arrive d'un voyage en Allemagne, et "peut

parler du mur de Berlin, de la censure et du manque de liberté".

"Ce que le journal relate à mon sujet n'a aucun sens et, de plus, ces commentaires sont injustes", de commenter la jeune Anglaise qui prétend recevoir un courrier volumineux provenant d'administrateurs de l'autre côté du Rideau de fer.

La guerre

"Sans être une experte en politique, je sais que la première bombe atomique a été lancée au-dessus d'Hiroshima, et la guerre est une chose terrible. On devrait laisser les leaders se battre en duel pour régler leurs différends, puisque ce sont eux qui veulent combattre", de dire cette jeune fille, âgée de 18 ans.

Le mini-mannequin a précisé aussi qu'elle ne tient plus à accorder des conférences de presse alors qu'on lui pose des questions stupides, comme par exemple "si elle s'adonne aux stupéfiantes".

"La réponse est évidemment négative", souligne Twigg.

Fiancé égoïste

le courrier de Mamie

DEMANDE:— Voilà plus de deux ans que je sors avec un garçon. Nous sommes fiancés et nous devons nous marier dans l'année. Mais voilà que j'ai peur. Lorsque nous sortons avec d'autres et que la conversation tourne mal, si ne me défend jamais. On dirait qu'il n'est pas là. Lorsque je lui raconte mes journées, cela n'a pas l'air de l'intéresser. Moi j'écoute tout ce qu'il me dit et je fais mon possible pour l'encourager.

Nous avons suivi les cours de préparation au mariage et cela ne l'a pas changé. On nous dit de dialoguer mais, avec lui, le dialogue est impossible. Il ne veut rien entendre, il n'en fait qu'à sa tête. Lorsqu'il m'a blessée par ses paroles, il ne veut pas s'excuser.

Cependant, il fait montre d'une certaine jalousie quand nous parlons d'un de mes anciens amis.

De plus, sa mère a toujours le nez dans nos affaires. Je ne l'aime pas. J'ai donc peur de me marier. Que dois-je faire?

HATE DE SAVOIR

Réponse:— Votre fiancé vous aime sans doute, à sa manière, puisqu'il tient à vous. Mais c'est un fléau égoïste. Si vous l'épousez, il sera le plus égoïste des maris. Il ne changera pas, croyez-moi.

Je me demande pourquoi vous vous êtes liée avec un garçon de ce genre. Je n'ose pas vous dire de rompre vos fiançailles, c'est à vous seule de prendre une décision. Peut-être l'aimez-vous malgré ses défauts. Mais je dois vous dire bien franchement que ses défauts, bien loin de diminuer, vont augmenter avec les années.

Le temps des fiançailles est généralement le temps où les amoureux sont le plus gentils entre eux. Or, votre fiancé ne vous traite pas bien du tout. Cela me surprend que vous vous soyez rendue jusqu'aux fiançailles avec un être pareil. Espérez-vous le changer? Il doit bien avoir quelques qualités et pas seulement des défauts, que vous me signaliez.

Pour le trousseau, si vous l'avez commandé, vous êtes moralement obligée de le prendre, à moins que vous ne fassiez des arrangements

avec le marchand.

— O —

Réponse à Démon du midi:— D'après votre lettre, vous avez bien raison, Madame, de dire que votre mari est victime du démon du midi. Il est tourmenté par la sensualité, comme un adolescent. Vous ne devez jamais céder à ses caprices, surtout lorsqu'il veut se donner en spectacle devant vos invités. Parlez fermement et ne craignez jamais de dire votre façon de penser.

De même, lorsqu'il critique tout, surtout la religion et les prêtres, faites-le taire en disant que ces choses-là ne vous intéressent pas. J'ai l'impression que vous êtes trop bonne, trop patiente. Tant pis s'il se fâche. Vous devez risquer cela pour garder votre dignité. Quand il est dans ses bouderies, ne vous occupez pas de lui, continuez vos besognes de chaque jour comme si tout était normal.

Vous ne me dites pas depuis combien d'années vous êtes mariée et si les choses ont toujours été comme cela. Mais puisque vous parlez de démon du midi, j'imagine que votre mari est dans la quinquante. A cet âge, très sou-

"Je vous ai apporté des bonbons: (Jacques Brel)

N'est-ce pas que Jacques Brel nous met l'eau à la bouche? Mais des bonbons, on peut en faire chez soi et en manger sans attendre qu'on

ron 1 c. à thé de caramel crémeux légèrement refroidi, au centre de chaque groupe, ne couvrant que la moitié de chaque noix pour donner la forme d'une tortue. Laisser refroidir environ 10 minutes. Faire fondre les morceaux de chocolat

au-dessus de l'eau bouillante. En recouvrir chaque tortue. Y. Morency

Caramel crémeux

2 tasses de crème légère
2 tasses de sucre
1 tasse de sirop de maïs

1-2 c. à thé de sel
1-3 tasse de beurre ou de margarine.

1 c. à thé de vanille.

Dans une grande casserole épaisse, faire chauffer la crème sans la faire bouillir. En retirer 1 tasse et la mettre de

côté. Ajouter le sucre, le sirop de maïs et le sel à la crème restée dans la casserole. Faire cuire sur feu moyen, en brassant constamment, jusqu'à ce que le mélange commence à bouillir. Ajouter très lentement l'autre tasse de crème; le mélange ne doit pas cesser de bouillir. Laisser cuire 5 minutes en brassant continuellement. Ajouter le beurre ou la margarine, 1 c. à thé à la fois. Diminuer la chaleur. Sur feu doux laisser mijoter lentement en brassant sans cesse jusqu'à ce que la température atteigne 240° F. ou jusqu'à ce que quelques gouttes du mélange échappées dans de l'eau très froide forme une boule ferme qui ne fond pas lorsqu'on la retire de l'eau. Enlever du feu. Ajouter la vanille.

Sirop de maïs CROWN BRAND

Fudge 10 minutes, brun ou blond

3 carrés (1 once chacun) de chocolat non sucré

4 c. à table de margarine ou de beurre

4 1-2 tasses de sucre à glacer tamisé

1-3 tasse de lait écrémé en poudre

1-2 tasse de sirop de maïs

1 c. à table d'eau

1 c. à thé de vanille

1-2 tasse de noix hachées (facultatif)

Faire fondre le chocolat et la margarine ou le beurre



FUDGE DIX MINUTES BRUN OU BLOND: une agréable friandise à offrir aux visiteurs que vous amèneront le printemps et la fête de Pâques.

nous en offre. Des recettes rapides ont été mises au point afin de vous permettre de confectionner des douceurs en quelques minutes. Un carré de fudge ou de sucre à la crème termine bien un bon repas. Et puis Pâques approche. N'est-ce pas une bonne idée que d'offrir des bonbons aux personnes, auxquelles vous voulez témoigner de l'affection?

Si l'idée vous plaît et que vous voulez offrir un bonbon vraiment spécial, préparez les Tortues de Pacanes et de Chocolat. Les saveurs réunies des pacanes, du caramel crémeux et du chocolat foncé en font un bonbon exceptionnel. D'ailleurs, vous avez déjà goûté aux tortues de chocolat vendues dans le commerce? Vous obtiendrez le même résultat avec notre recette. Si vous y mettez le temps, vous aurez autant de plaisir à les préparer qu'à les manger et à les offrir.

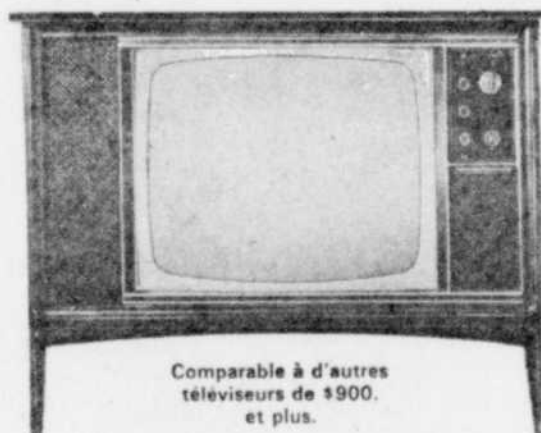
Si, par contre, vous êtes pressée par le temps, choisissez le Fudge 10 minutes Brun ou Blond. La présentation de ce bonbon est plus simple mais sa bonne saveur est certaine.

Tortues de pacanes et de Chocolat

1 recette de caramel crémeux (recette ci-dessous)
1 livre de pacanes, 1 paquet de 12 onces d'éclats de chocolat foncé.

Bien graisser une lèchefrite à biscuits. Y disposer des groupes de 4 pacanes pointant vers l'intérieur. Verser envi-

REGARDEZ... ÉCOUTEZ... ELECTROHOME VOUS OFFRE DU SPECIAL

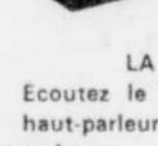


Comparable à d'autres téléviseurs de \$900. et plus.

\$799.



REGARDEZ... ÉCOUTEZ



LA SONORITÉ DE DEMAIN

Écoutez le son stéréo en trois voies avec haut-parleurs Satellite. Une exclusivité Electrohome.

STÉRÉO

"Penthouse

S610"

Comparable à d'autres stéréos de \$600. et plus

\$499.

Seul distributeur Electrohome au Cap-de-la-Madeleine et dans le Trois-Rivières Métropolitain



LE ROI DES BAS PRIX
LORANGER ELECTRIQUE TV

93-97, PLAZA FUSEY • CAP-DE-LA-MADELEINE • Tél.: 375-8951-52

ÉPARGNES FORMIDABLES SUR LES AUTRES APPAREILS ELECTROHOME

EN REDUCTION

tous nos manteaux de fourrure et chapeaux de fourrure.
• Phoque
• Castor
• Mouton
• Louve
• Lynx
• Chat sauvage
VENTE REPARATION Remodelage. Entretien des manteaux de fourrure et de cuir.

SALON JUDITH

Mme Arthur Lacerte
6456, Notre-Dame
Trois-Rivières-Ouest
Tél.: 374-3771



BLAIBERG RETOURNE CHEZ LUI — Le dentiste à la retraite Philip Blaiberg est retourné chez lui en compagnie de sa femme samedi dernier, 76 jours après avoir subi la

transplantation d'un cœur d'un ouvrier noir. Les autorités médicales de l'hôpital Groote Schuur ont jugé l'état du docteur très satisfaisant.

(Téléphoto PA)

Bécancour ou Contrecoeur? "Il faut attendre le rapport" (Vincent)

L'acierie promise

QUEBEC (C.D.) — Le ministre de l'Agriculture et député de Nicolet, M. Clément Vincent, rectifie une nouvelle publiée dans les journaux à l'effet qu'il aurait déclaré lors d'une réunion tenue à Bécancour (secteur de St-Grégoire), qu'à la suite d'une réunion du Conseil des Ministres, les études s'effectueraient autour de Bécancour et non de Contrecoeur, relativement à l'implantation de la future aciérie promise depuis six ans par le gouvernement. M. Vincent précise qu'il ne saurait être encore question de l'emplacement précis puisque l'on attend toujours le rapport du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, quant au projet lui-même d'établir au Québec un complexe sidérurgique.

Problèmes agricoles

QUEBEC (C.D.) — Le rapport tant attendu de la commission April sur l'agriculture devrait normalement être déposé au bureau du ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, à la fin du présent mois, à moins que la commission ne réclame un autre délai pour colliger toutes les données du vaste problème. Par ailleurs, M. Vincent révèle que la Régie de l'assurance-récolte a organisé son système de vente dans la province et que depuis janvier dernier, plus de 300 contrats ont été signés par les cultivateurs pour un montant de cotisation chiffré à plus de \$300,000.

Les CEGEPS en septembre

QUEBEC (C.D.) — Le premier ministre, M. Daniel Johnson, en réponse aux questions avancées par le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a prêté qu'une décision finale serait entérinée au ministère de l'Éducation, dirigé par M. Jean-Guy Cardinal, au cours des prochains jours, concernant l'établissement des nouveaux CEGEPS (Collèges d'Enseignement Général et Professionnel) en province d'ici septembre 1968. En septembre 1967, douze CEGEP avaient été établis au Québec et d'autres s'ajoutent au cours de 1968. Les demandes

concernent plus spécialement les villes de Sherbrooke, Trois-Rivières, Arthabaska, Amos, Drummondville, Lasalle, La-Val, Thetford, Joliette, East-Annus et Gaspé. Un rapport sera rendu public sous peu relativement aux projets envisagés par le ministère de l'Éducation pour septembre prochain, le tout évidemment conditionné aux disponibilités du budget provincial. Mais de bonne source, l'on apprend que définitivement un CEGEP serait établi à Shawinigan cette année.

La grève de Magog

QUEBEC (C.D.) — Au député de Stanstead, M. Georges Vailancourt, qui pour la deuxième journée consécutive s'informait (hier) à l'Assemblée législative, des solutions envisagées pour régler la grève des 40 employés municipaux de la ville de Magog, M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, a précisé que ni la ville, ni le syndicat n'avaient encore réclamé l'intervention d'un conciliateur du ministère. Le sous-ministre M. Rault tente toutefois de faire séder à une même table les deux parties en cause. Certains services essentiels sont maintenus même s'ils ne fonctionnent pas à plein rendement. Sur la convention de travail, il reste sept clauses à finaliser de même que la question des salaires. M. Bellemare escompte sur une rencontre prochaine qui puisse permettre aux parties de négocier en vue de la signature de la convention collective de Travail.

Contrat signé

QUEBEC (C.D.) — Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, et les représentants de l'Association des Hôpitaux du Québec et de l'Association des médecins internes et résidents du Québec, ont ratifié (hier) une nouvelle convention de travail, touchant 2,200 internes et résidents, pour une période de deux ans et qui prévoit des majorations de traitements et divers avantages quant au logement et à la nourriture. En 1966-67, ces internes touchaient \$10,500,000 en salaires et pour

Quatre nouveaux juges nommés au Québec

QUEBEC (Spécial) — Le ministre de la Justice du Québec, Me Jean-J. Bertrand, annonce que le Conseil des Ministres a procédé à la nomination de quatre nouveaux juges et a accepté la démission du juge Jean d'Amour à titre de président de la Régie des Eaux du Québec.

Le juge d'Amour a manifesté le désir d'être relevé de la présidence de cette régie pour se consacrer entièrement à ses fonctions de juge de la Cour Provinciale pour le district de Montréal.

Les nouveaux juges dont la nomination entre en vigueur immédiatement sont:

Me Harold B. Lande, C.R., juge à la Cour provinciale pour le district de Montréal; Me Jacques Miquelon, C.R., juge à la Cour de Bien-Être social pour le district de Montréal; Me Léonce Côté, C.R., juge à la Cour provinciale pour le district judiciaire de Montréal; Me Roland LeGendre, C.R., juge à la Cour provinciale pour le district judiciaire de Québec.

Agée de 51 ans, le juge Côté est natif de Sherbrooke. Il fit ses études classiques au séminaire de cette ville avant de s'inscrire à la Faculté de droit de l'université de Montréal.

(Voir: Quatre page 17)

Dans l'industrie de la construction

Front commun patronal

MONTREAL — Les associations patronales de l'industrie de la construction tiendront conjointement une conférence de presse, mardi le 19 mars prochain à 11:30 a.m. au Centre Culturel et Sportif de l'Industrie de la Construction de Montréal, 2275 Est, boulevard St-Joseph, pour dévoiler le point de vue du monde patronal de la construction concernant les lois ouvrières du Québec et les correctifs à

y être apportés pour éliminer les désordres sociaux connus dans cette industrie.

Ce front commun fait suite à plusieurs mois de consultation entre les associations et sera discuté ultérieurement avec les deux grandes centrales syndicales pour tenter d'en arriver à des recommandations uniques à l'endroit du gouvernement relativement aux lois ouvrières.

Grenier attaque l'équipe libérale

QUEBEC (C.D.) — Le député de Frontenac, M. Fernand Grenier a soumis aux courriéristes parlementaires (vendredi soir) une déclaration portant contre la stratégie utilisée au parlement par l'équipe libérale, dont voici les principaux arguments:

"Depuis l'ouverture des Chambres l'opposition libérale a causé d'un manque d'arguments, à cause de sa faiblesse et à cause de sa préparation inadéquate sur les bills présentés par le gouvernement, à décider de faire de l'obstruction.

Ils ont érigé en système depuis environ un mois une obstruction et chaque député prend plaisir à parler tout le temps ou presque qui lui est réservé sur chacun des bills.

"Les vieux routiers en politique se font probablement plus facilement à cette situation, mais la jeune députation ministérielle est tout simplement dégoûtée de voir en face des libéraux si faibles être obligés de recourir à des arguments encore plus faibles.

Si le public savait et connaissait que l'opposition se sert de milliers de dollars pris dans les goussets des particuliers pour retarder les projets de loi, ils en seraient "rougissent" scandalisés", soutient M. Grenier.

A l'appui de cette assertion il suffit de relire le Journal des Débats pour constater les longs discours, les longues répétitions des députés de la faible opposition libérale qui se complaisent à nous livrer des textes souvent complètement hors d'ordre et qui ont pour effet de ne pas fai-

re avancer aucunement le projet de loi en cours. Que la jeune députation de l'Union Nationale s'en scandalise, c'est tout à fait normal. Que l'on voie cette trentaine de jeunes députés ministériels rebondir et demander tout directement au député de l'opposition qui se lève de bien vouloir réorganiser son siège et d'en finir avec ces discours qui manquent de fond. Il n'y a rien là-dedans à se scandaliser."

Un blocus?

M. Grenier enchaîne "la stratégie du parti libéral est de bloquer les projets de loi du gouvernement et coûte des milliers de dollars à la province présentement, et si depuis le début de la session le parti libéral a pensé faire bonne figure devant le peuple en s'objectant à la passation de nos projets de loi, il est bien clair qu'à partir de maintenant cette même population n'acceptera pas une obstruction érigée en système qui coûte des milliers de dollars."

"Il suffirait aux Québécois d'assister en plus grand nombre dans les galeries pour se rendre compte du ridicule que joue présentement la faible opposition libérale qui n'a rien d'autre à faire que de vouloir encore une fois tuer le temps et dépenser des milliers de dollars de la province en s'objectant des semaines durant.

C'est ainsi que pour ma part et c'est le cas des autres députés, il nous est impossible de contacter nos électeurs dans nos comités étant donné que nous sommes à siéger en Chambre à

chaque journée de la semaine afin d'épuiser les heures de discussion qu'ont décidé d'entreprendre les libéraux faute d'arguments."

"Personnellement ce stratège-

me me dégoûte et tout électeur si peu rompu soit-il à la chose publique serait scandalisé d'assister à un débat à l'Assemblée législative depuis l'ouverture de ce dernier parlement", conclut le député de Frontenac.

Télégrammes de Québec

Centre de recherches

QUEBEC (C.D.) — Au cours des quatre prochaines années, le gouvernement provincial consacrerait un budget spécial de \$13 millions dans l'aménagement d'un complexe particulier ou s'installera un centre de recherches industrielles à Sainte-Foy. Le projet d'envergure qui devrait stimuler l'expansion industrielle en province, poura même atteindre en valeur globale, une fois entièrement complété, plus de \$50 millions. Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a précisé que ce complexe répond aux vœux exprimés par la Chambre de Commerce du Québec, l'Association des Industriels et les recteurs des universités. Quant aux détails sur le projet, ils seront communiqués lors de la présentation du budget de la province.

Une réponse promise

QUEBEC (C.D.) — Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, après avoir reçu un rapport de ses hauts fonctionnaires sur certaines doléances de l'UCC concernant les plans conjoints dans le secteur

forestier et les associations coopératives forestières, se propose de fournir une réponse à M. Lionel Sorel, président de l'UCC, dans un avenir prochain quant aux politiques du gouvernement à cet effet. L'UCC se plaint que les plans conjoints ne peuvent opérer normalement en raison du refus des compagnies d'acheter le bois produit par les forestiers tandis que les associations coopératives n'obtiennent plus les facilités d'exploitation qui normalement devraient leur être accordées.

ANNONCE:

MAL DE DOS et TENSION dus à L'IRRITATION DES REINS

Chez beaucoup d'hommes et de femmes, les irritations ordinaires des reins ou de la vessie causent tension et nervosité dues à des mictions fréquentes, le jour et la nuit. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir fatigué, déprimé. Dans ce cas, CISTEX procure habilement du soulagement en envoyant les microbes irritants de l'urine aside et en soulageant rapidement la douleur. Procurez-vous CISTEX chez votre pharmacien.

La Buick?... Pas seulement une meilleure voiture, mais un meilleur achat. Et de loin!

Bien des gens aimeraient posséder une Buick. Pourtant, ils n'en font rien, car ils pensent que la Buick est une voiture qui coûte cher. Nous sommes d'accord, certaines Buick ne sont pas des voitures bon marché. Par contre, beaucoup de modèles—par exemple le modèle LeSabre, ci-dessous—se vendent à un prix comparable à celui des voitures de prix modique. Alors, pourquoi se contenter d'une voiture moins prestigieuse? Le prestige, précisément, le style, le luxe, le confort de la Buick sont incomparables. Et puis, la Buick rapporte tellement plus au moment de l'échange! Autant de raisons pour lesquelles la Buick est aussi un meilleur achat. Le concessionnaire Buick aura vite fait de vous le prouver.

Comment ne pas préférer
la Buick?



Chaque Buick doit faire sa marque pour recevoir cette marque



Passez chez le concessionnaire Buick de votre localité

Vendeur autorisé Buick à Trois-Rivières:

SIROIS AUTOMOBILES LTEE

501 ST-AURICE

TROIS-RIVIERES

TEL.: 374-3565

Journée d'étude, samedi, à l'hôpital Cooke, de la section des infirmières du comité provincial de défense contre la tuberculose

Au Canada, la tuberculose a frappé 200,000 personnes

par Claude-J. MARIER

TROIS-RIVIERES — La tuberculose s'est attaquée à l'homme depuis les temps les plus reculés de l'histoire. Des momies égyptiennes datant de 1.000 ans avant Jésus-Christ présentent des traces évidentes de tuberculose.

La tuberculose est encore une des maladies les plus meurtrières dans le monde. Au Canada seulement, entre trois et quatre millions de personnes portent présentement en elles des bacilles vivants de tuberculose. La maladie a frappé environ 200.000 d'entre elles et on estime que sans mesure préventive, 200.000 autres en souffriront au cours de leur vie. De nouveaux médicaments empêchent, dans plusieurs cas, l'infection de dégénérer en maladie, surtout chez ces groupes tels les bébés, qui sont sous la menace d'un r.veil de la tuberculose. L'administration des médicaments durant une période aussi longue que celle d'une année s'est révélée très efficace pour empêcher l'infection tuberculeuse de devenir une maladie.

Mais la tuberculose menace encore chaque homme, chaque femme et chaque enfant du Canada. Une vigilance constante, par chacun des citoyens, peut seule maîtriser et finir par vaincre cette menace. C'est le but à atteindre.

C'est à partir de ces faits que, sous les auspices de la section des infirmières du comité provincial de défense contre la tuberculose, une journée d'étude, groupant près de 100 infirmières

et médecins, a été tenue samedi à l'hôpital Cooke de Trois-Rivières, pour étudier le dépistage, le diagnostic, le traitement et la prophylaxie des maladies respiratoires tuberculeuses ou non tuberculeuses.



(Photo Roland Lemire)

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE a été tenue samedi à l'hôpital Cooke, sous les auspices de la section des infirmières du comité provincial de défense contre la tuberculose. Sur la photo, dans l'ordre habituel: le Dr Philippe Landry, pneumologue; Mlle Gilberte Bédard, co-présidente de la

section des infirmières; le Dr Hervé Beaudoin, directeur médical de l'hôpital Cooke; Mlle Kathleen Clifford, co-présidente; le Dr Fernand Grégoire, directeur de l'Institut Lavoisier de Montréal; et M. Jean-Yves Dessureault, directeur général de l'hôpital Cooke.

par des spécialistes de renom, était tenue principalement à l'intention des infirmières de l'hygiène publique, des services industriels et de différents services hospitaliers. La section médicale et la section de l'éducation du comité provincial de défense contre la tuberculose ont collaboré avec la section des infirmières pour l'organisation et la tenue de cette journée d'étude.

La tuberculose

Le Dr Philippe Landry, pneumologue, a d'abord traité du dépistage et du diagnostic de la tuberculose. Le Dr Landry s'est servi de dispositifs pour donner des explications sur cette maladie.

Maladies pulmonaires

D'autre part, le Dr Thomas Goucher a, par la suite, parlé

des maladies pulmonaires non tuberculeuses causées par la pollution de l'air ou le tabac. Le Dr Boucher a aussi traité des maladies industrielles, et il s'est attaché dans chacun des cas, à développer les méthodes de dépistage et de diagnostic.

Traitement de la tuberculose

Les infirmières présentes à cette journée d'études ont par la suite assisté à un exposé du Dr G. Racicot sur le traitement de la tuberculose. Parlaient d'abord du traitement en sanatorium, le médecin a traité du choix des patients à hospitaliser, de la classification des malades à l'admission, de la cure sanatoriumnelle, du régime alimentaire du tuberculeux, de la thérapeutique occupationnelle, du rôle de la travailleuse sociale, de la distraction et de l'entraînement physique, de la médication spé-

cifique en tuberculose et de l'halothérapie et bronchoscopie.

Concernant le traitement à domicile, le Dr Racicot a parlé du rôle actuel des cliniques antituberculeuses, du travail social des infirmières spécialisées, de la cure à domicile, du régime alimentaire à domicile, de la thérapie à domicile, du retour à la fonction de travail antérieur, de la médication spécifique du malade tuberculeux, et éventuellement du retour au sanatorium lorsque la situation l'impose.

La prophylaxie

Le Dr U. Laferrière a traité des précautions à prendre pour éviter que la maladie ne se propage. Il s'est d'abord attaché sur les bienfaits de la prévention de la tuberculose par BCG. (Voir: Au Canada page 17)

Entente avec les provinces sur la télévision éducative

M. J.A. Mongrain siégera au comité de la radio, du film et des Arts

TROIS-RIVIERES (C.J.M.) — M. J.A. Mongrain, député indépendant de Trois-Rivières à la Chambre des Communes a été nommé pour siéger au comité de la radio, du film et de l'assistance aux Arts, nouvellement créé par le gouvernement canadien.

Formule d'entente avec les provinces

C'est ce comité parlementaire conjoint qui étudie une formule d'entente avec les provinces au sujet de la télévision éducative. Le comité reçoit présentement des mémoires des différentes

provinces, explicitant les besoins de chacun.

Le travail du comité consiste en somme à trouver un moyen profitable de mettre les facilités qu'offre Radio-Canada à la disposition de toutes les provinces, pour répondre, en autant que cela se peut, aux besoins de chacune d'elles.

**SEUL
SAM
PEUT FAIRE ÇA!**

LANÇE SON DÉFI ANNUEL

QUI PEUT FAIRE MEILLEUR?

**LES
21-22-23
MARS**

M. J.A. Mongrain et sa position sur la hausse de trois p.c. de l'impôt

"Il fallait aider le gouvernement à passer à travers cette crise"

TROIS-RIVIERES (C.J.M.) — Le député indépendant de Trois-Rivières à la Chambre des Communes, M. J.A. Mongrain, a fait deux interventions en Chambre, la semaine dernière. Mardi, il a expliqué sa prise de position concernant l'adoption du Bill C-29 décrétant une hausse de 3 pour cent de l'impôt des particuliers. M. Mongrain a déclaré qu'il avait d'abord eu l'idée de voter contre ce projet de loi. "Seulement, a-t-il dit, après avoir scruté les problèmes de finance à l'échelle mondiale et la possibilité de dévaluation du dollar canadien, qui aurait entraîné un chômage accru et peut-être la ruine de plusieurs petites entreprises, j'ai jugé qu'il fallait aider le gouvernement à passer à travers cette période de crise".

M. Mongrain admet qu'une hausse des impôts de 3 pour cent n'est pas agréable, mais, dit-il, "et à ce sujet des tables d'impôt ont déjà été publiées dans les journaux" "pour bien des gens, cette hausse ne représente pas grand'chose".

"Le noeud du problème", dit le député de Trois-Rivières, "c'est que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, fait des efforts pour que le dollar canadien ne soit pas dévalué. Dans ces circonstances, il faut l'appuyer", a-t-il conclu, pour expliciter sa prise de position dans l'adoption de ce bill.

Nomination de M. Lapalme. D'autre part, vendredi dernier, M. J.A. Mongrain s'est

levé en Chambre pour prendre la défense de M. Georges-Emile Lapalme, qui se voyait accusé par le député NPD de Winnipeg-Nord, M. Orlikow. Ce dernier contestait le bien-fondé de la nomination de M. Lapalme, ancien chef du parti libéral provincial, à la présidence d'un Conseil du Film, devant favori-

ser l'industrie canadienne du film.

Le député de Winnipeg-Nord prétendait que M. Lapalme n'avait pas la formation non plus que les connaissances voulues pour occuper la présidence de ce Conseil. On sait d'autre part qu'une canadienne française a

(Voir: "Il fallait page 17)

PERSONNEL DEMANDÉ

Vendeur et vendeuse demandés, à plein temps, avec 2 ans d'expérience dans la vente de la chaussure, pour une nouvelle succursale de Chaussures Bata, située à Trois-Rivières. On demande aussi vendeurs à temps partiel.

Pour application, veuillez vous présenter mardi, le 19 mars, à:

343, rue Des Forges
Trois-Rivières,

entre 10 h. a.m. et 4 h. p.m.
demandez M. Durocher

Échangez vos CHÈQUES D'ALLOCATION ET OBTENEZ GRATUITEMENT

3 DÉBARBOUILLETES RIEN À ACHETER

SPECIAL

TOILE DE FENÊTRE

en plastique blanc, lavable à l'épreuve du feu. Grandeur: 36" x 70"

SPECIAL:

\$1.77

Nous coupons les toiles à la largeur désirée, sans frais supplémentaires.

SPECIAL

PEINTURE

Latex blanc, semi-lustré blanc, email à plancher gris, s'applique facilement; couvre très bien.

SPECIAL:

\$4.97

LE GALLON

Vaste choix de pincesaux, casseroles, etc.

SPECIAL

COUVERTURE DE FLANELLETTE

En vert, brun, rouge, rayé.

Grandeur: 84" x 62"

\$2.47

Pour aussi peu que \$2.50 par semaine, vous obtiendrez jusqu'à \$150. de marchandise la journée même.



Modes de paiement facile et nombreux.

Stationnement vaste et gratuit sur notre terrain.

Boul. Ste-Madeleine

Cap-de-la-Madeleine

Tel.: 374-6247

LESSIVEUSES et SECHEUSES



SPEED QUEEN

**A
BAS
PRIX**



RÉJEAN

GARANTIE A VIE

SUR LA CUVE
EN ACIER INOXYDABLE

• 10 ANS

SUR LA TRANSMISSION
AUTOMATIQUE

• 2 ANS

SUR LES PIÈCES

AU CAP CHEZ



DÉSIRÉ MEUBLES

70, RUE ST-GEORGES CAP-DE-LA-MADELEINE TEL: 375-3052

POUR RENDEZ-VOUS LE SOIR: SIGNELEZ: 375-3052

Les Rangers mènent maintenant par 2-1 sur les Bruins de Shawinigan

Marcel Dionne conduit Drummondville à une victoire de 9-3



(Photo Roland Lemire)

LES SÉNATEURS DU CAP se sont montrés opportunistes samedi dernier pour mériter une victoire de 6 à 4 aux mains du Centre Landry Juvénile. On voit ici les cham-

pions soulevant leur cerbère Pierre Benoit à l'issue du triomphe.

La grande finale du "A" contre le "B"

Les clubs Sénateurs du Cap et le St-Philippe sont les champions juvéniles

TROIS-RIVIÈRES (C.M.) — Les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine et le St-Philippe des cir-

cuits juvénile "A" et "B" ont remporté samedi dernier le championnat des séries élimina-

toires dans les ligues du Service des loisirs. Le Cap a disposé du Centre Landry par 6 à 4 pour remporter les honneurs de la série en trois joutes d'affilée. De son côté le St-Philippe fit de même mais en disposant des Tigres de Ste-Marguerite par 3 à 1.

Les protégés de Jean-Yves DesCormiers ont bien travaillé pour remporter les honneurs de la série en trois joutes d'affilée. Paul Gélinas dont le travail est toujours digne d'éloge a été le meilleur des siens avec deux buts.

Louis Benoit, un des plus durs travailleurs du circuit juvénile "B" a compté l'autre. André Perreault a marqué l'unique but des finalistes avec l'aide de Serge Lavergne et Claude Ferron à 11.15 de la troisième période.

Dans le "A"

Ste-Marguerite est en avance

TROIS-RIVIÈRES (C.M.) — L'équipe des Tigres de Ste-Marguerite du circuit midjet "A" ont pris les devants 1 à 0 dans leur finale de Ste-Jean de Brébeuf par 2 à 1. La seconde joute entre les deux équipes sera présentée ce soir à 6.30.

Dans cette défaite Louis Proulx, Michel Goudreau et Larivière ont excellé durant toute la rencontre. Gerry McLellan a aussi bien travaillé dans ses filets tout comme Yvon Sévigny pour le Ste-Marguerite.

Cette partie a donné lieu du jeu des plus intéressants entre ces jeunes de 15 ans et moins. Le Ste-Marguerite a eu un léger avantage sur les vaincus. La défense s'est surtout fait valoir. Claude St-Louis et Yvon Duval ont marqué les buts des gagnants. Daniel Béliveau a enfilé l'unique but des vaincus.

Hockey mineur

VENDREDI La Paix 2
Brébeuf 5
Gagnants: Daniel Courteau (2), Sylvain Hincse, Grégoire Beaudry et Luc Desalliers.
Perdants: Gaetan Hamel et Robert Masson.

MOSQUITOS
Les Forges 1
Ecole des Sports 3
Gagnants: Marc Durand, Jean Boivin et François Boivin.
Perdants: Richard Bourassa.

BANTAM "B"
Notre-Dame 2
Séminaire 3
Gagnants: René Bélard (3).
Perdants: Richard Cloutier (2) et Claude Lemay.

BANTAM
La Paix 6
St-Pat's 5
Gagnants: Robert Kiernans (2), Norman Héroux, René Fournier, Michel St-Pierre, Michel Attala, le coup de pinceau.

MIDGET
Brébeuf 4
STR 3
Gagnants: Grégoire Milot, Claude Tremblay, Yves Labouff et Denis Roberge (2 secondes avant la fin de la joute).
Perdants: Richard Toupin (2), Louis Chasson.

MOSQUITOS
Les Forges 2
Ecole des Sports 1
Gagnants: André Pellerin et Richard Bourassa.

PEE WEE N.
Notre-Dame 1
Ste-Marguerite 3
Gagnants: Paul Lefebvre, Claude Gendron et Claude Lafleur.
Perdants: Daniel Horne.

DUPUIS 6 (J.E.)
Brébeuf 3
Gagnants: Michel Laperrrière et René Matteau. J.-C. Beletteville, le coup de pinceau.

Les Forges 3
Brébeuf 4
Gagnants: Louis Hart (2), Luc Desalliers et Grégoire Beaudry.
Perdants: Mario Bélanger et André Genest.

MIDGET "B"
Brébeuf 4
Gagnants: Luc Tardif (2), Yves Labouff et Denis Roberge, Jean Bélanger a mérité le coup de pinceau.

Brébeuf 2
Ste-Cécile 1
Gagnants: Pierre Michaud et Yvan Braun. Ste-Cécile: André Ricard.

MOSQUITOS
Ecole des Sports 5
Les Forges 2
(Série finale: Les Forges en finale).

PEE WEE
Notre-Dame 3
Ste-Marguerite 2
(Série finale 1-1)
Gagnants: Hugues Desmarais, René Beaudoin et Daniel Horne.
Perdants: Paul Lefebvre (2).

Brébeuf 3
Jardin de l'Entente 4
(Série 1-3)
Gagnants: Robert Trow (2), René Desliets et François Lemieux (1).
Perdants: Gaston Leblanc, André Beaudry et Yves Hamel.

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Les Rangers de Drummondville mènent maintenant par 2 à 1 dans la série finale de 4 de 7 des éliminatoires de la ligue Junior "A" de hockey du Québec.

En effet, les Rangers de Drummondville ont

Avant la partie d'hier, le Drummondvillais Marcel Dionne déclarait qu'il était "en forme" et il l'a certainement prouvé en accomplissant le tour du chapeau et en méritant une mention d'assistance sur un autre filet des siens. Tous les amateurs présents étaient unanimes à dire que Dionne a joué une de ses meilleures parties de l'année, sinon la meilleure, cognant durement, accomplissant des montées foudroyantes et déjouant facilement tous les adversaires sur son chemin vers les filets de Sigmen.

Deux incidents ont marqué la première période alors que les Rangers prenaient une avance de 4 à 1; ce fut tout d'abord une bagarre entre Pat McCool et Paul Ross qui leur a valu une punition majeure et le renvoi de la joute de Marcel Perron, des Bruins, qui a trop violemment disputé une décision de l'officiel Jean-Paul Turcotte de Québec. A la suite de l'expulsion, un spectateur mécontent de Shawinigan a enjambé la baie vitrée pour menacer l'arbitre Turcotte qui a finalement dû le faire quitter la patinoire avec l'aide de la police.

Les visiteurs n'ont pénétré en zone adverse que quelques



Marcel Dionne

écrasé les Bruins de Shawinigan par le compte de 9 à 3 au Centre Civique de Drummondville hier après-midi devant une foule record de plus de 4.000 personnes dont une forte délégation de Shawinigan et de la région de la Mauricie.

Les Rangers seront donc les visiteurs mardi alors que les Bruins de Shawinigan tenteront de rétablir l'égalité dans la série. On prévoit quand même



Michel Archambeault

quelques difficultés pour les hommes de Ferron puisqu'ils ont quatre blessés qui ne pourront probablement pas évoluer avec les leurs mardi: les éléments John Hains et Robert Griffon ainsi que les ailiers Robert Ménard et Jacques Lapierre.

Cela signifie que si les Ran-

gers l'emportent mardi à Shawinigan, les Bruins feront face à l'élimination dès vendredi soir à Drummondville.

Première période	
Sommaire	
1. Drummondville: Laliberté	2.04
(Bergeron - Parizeau)	
2. Shawinigan: Morton	3.46
(Ménard - Brière)	
3. Drummondville: Dionne	9.16
(Pianté - Archambeault)	
4. Drummondville: Dionne	11.45
(Parizeau - Gagné)	
5. Drummondville: Dionne	13.43
(Archambeault)	
Punitions: Sara Bournet 1.59, Morrison 2.28, Bergeron 5.37, Morton 6.38, Sévigny 10.16, McCool et Ross (M.A.) 12.05, Perron (Mouv. cond. de partie 12.37, Archambeault 14.17, Morrison 14.17	
Deuxième période	
6. Drummondville:	1.58
(Laliberté - Parizeau)	
7. Drummondville: Bergeron	13.15
(Butler)	
8. Drummondville: Archambeault	15.24
(Pianté - Dionne)	
Punition Dionne 19.12	
Troisième période	
9. Drummondville: Parizeau	6.56
(Hains - Gagné)	
10. Shawinigan: Morton	9.27
(Brière)	
11. Drummondville: Archambeault	11.12
(Pianté - Ross)	
12. Shawinigan: McCool	17.18
(Farmer - Boyer)	
Punitions: Archambeault et Goyette (M.A.) 15.12	
Arrêts	
Shawinigan	10 11 13-34
Plasse	14 10 10-34

Dans l'Intercollégiale

Le CEU et le STR jouent ce soir une joute décisive

TROIS-RIVIÈRES (C.M.) — La cinquième et décisive joute de la ligue Intercollegiale de hockey du responsable Jean-François Grenier sera présentée ce soir à 9 h 30 au Colisée local. Les deux premières joutes de cette grande finale avaient été remportées par le Vert et Or. Ensuite le CEU a fait plaisir à ses supporters en raflant les honneurs des troisièmes et quatrième joutes. Qui l'emportera ce soir?

Dans le camp des champions de la saison régulière, le STR, tous les joueurs se disent confiants de remporter cette joute décisive. L'instructeur André Young par contre ne veut pas se prononcer car dans une telle joute la moindre chose peut tout changer l'allure d'une partie. Il semblerait que Jean-Pierre Desautels soit appelé à garder les buts ce soir. Gilles Legris, Yves Bergeron, Jean-Guy Paré, et René Biron seront à nouveau à leur poste respectif pendant que l'offensive sera à peu près la même que celle de la saison régulière.

Pour le CEU l'instructeur Raymond Lorange n'avait aucun commentaire à faire si ce n'est que de sourire à nos questions. Michel Giroux qui a ex-



Yves Bergeron

cellé depuis le début des séries sera à nouveau dans les buts pendant que les joueurs de défenses Marcel Groleau, P. Levasseur, Claude Goulet, seront de la joute tout comme Laprise, Dupont, Moffat et autres.

Amende de \$150 et suspension de trois parties à Goldsworthy

MONTREAL (PC) — Bill Goldsworthy, du Minnesota, a été suspendu pour trois parties et a été frappé d'une amende additionnelle de \$150 dollars samedi à la suite de son altercation avec le juge de lignes John D'Amico, de la LNH.

Suspension et amende ont été imposées par le président de la LNH, Clarence Campbell, qui a conclu que Goldsworthy avait été coupable de frapper le juge de lignes. L'arbitre John Ashley avait alors imposé une punition de match entraînant automatiquement une amende de \$50.

D'Amico avait été projeté sur la glace en voulant intervenir entre Goldsworthy et Forbes Kennedy, du Philadelphia, le 13 mars dernier. Le coupable a prétendu qu'il avait tout simplement poussé D'Amico, mais Campbell a refusé toute excuse sous prétexte que ce n'était pas la première fois que Goldsworthy se rendait coupable d'une telle infraction. Il avait même été frappé d'une amende de \$200 pour une telle violation des règlements lors d'un match hors-concours avant la saison.

Par ailleurs, Campbell a confirmé samedi que Ted Harris,

des Canadiens, et Orland Kurtenbach, des Rangers, avaient été frappés d'amendes de \$50 chacune pour avoir quitté leur banc lors d'une bagarre au Forum jeudi dernier, bagarre à laquelle ils n'ont toutefois pas pris part.

Au Bantam "B"

L'équipe La Paix est en finale

TROIS-RIVIÈRES (C.M.) — Denis Chasson avec trois buts a aidé l'équipe de Notre-Dame de la Paix à remporter une victoire de 6 à 2 sur le St-Pat's dans la série semi-finale du Bantam "B". Cette série de trois s'est terminée à la limite.

Christian Lambert et Michel Paquin (2) ont été les autres francs-tireurs des finalistes. Gilles Fournier et Bob Kiernans ont marqué les buts du St-Pat's.

La série finale débutera ce soir à 5h.15 entre le STR et la Paix. Le gagnant rencontrera par la suite le vainqueur du "A".



YVON POIRIER

1967 OLDSMOBILE

Toute équipée, balance de garantie, bas millage.

Spécial: '3045.

1965 PONTIAC

Parisienne, convertible toute équipée.

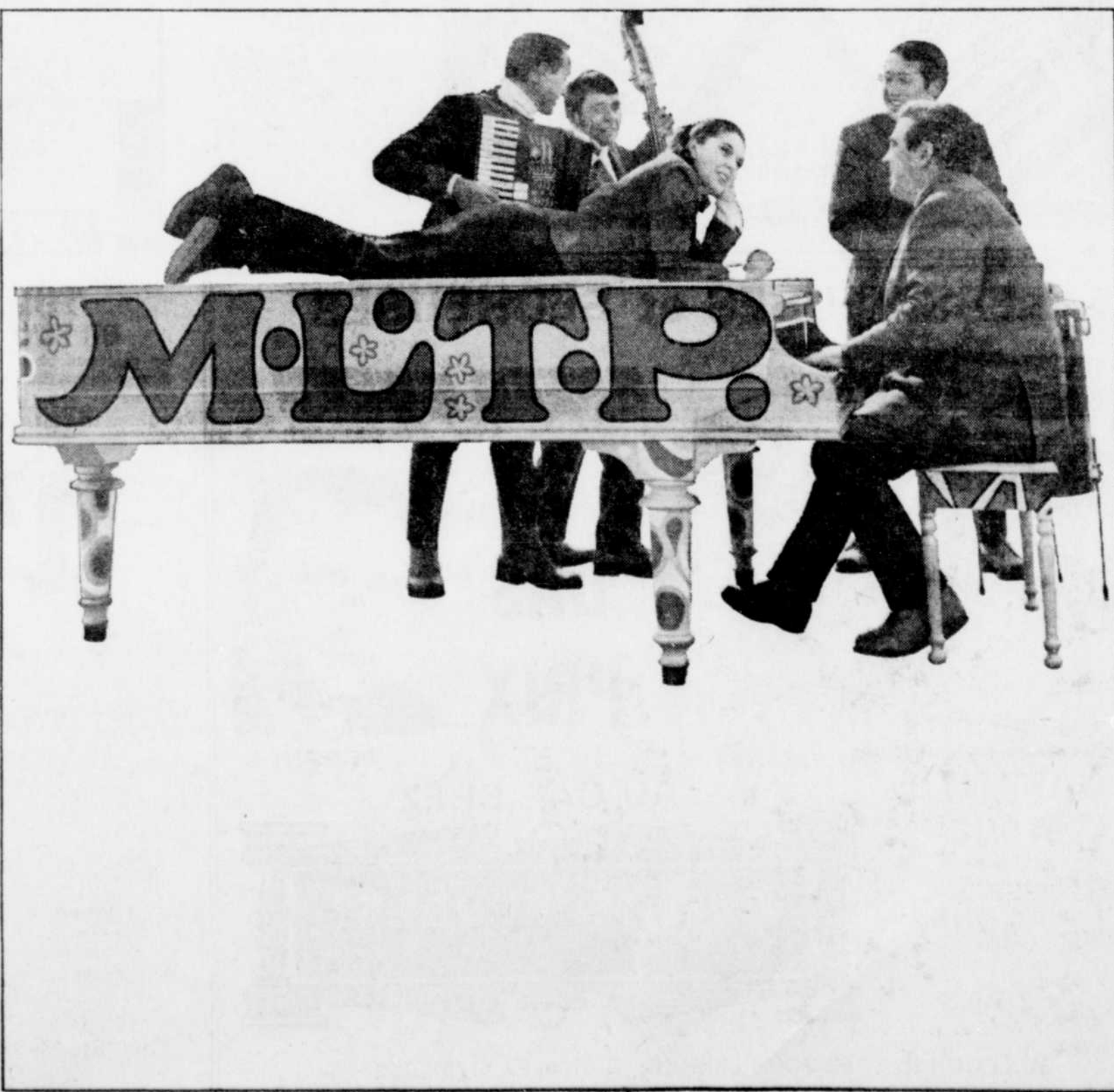
Spécial: '2036.

Stock 278
BUICK WILDCAT 1966 Sedan, bas millage, condition parfaite. Prix régulier: \$2.895.



755, Champflour
Trois-Rivières

Tél. Bur.: 376-3791
Résidence: 376-6177



En éliminant les Gaulois de St-Hyacinthe en série semi-finale "A"

Victoriaville s'assure d'affronter Drummondville en finale

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans une rencontre exténuante au possible, les Tigres de Victoriaville ont blanchi, hier soir, les Gaulois de St-Hyacinthe par 2 à 0 pour ainsi remporter les honneurs de la série semi-finale "A" des éliminatoires de la ligue Senior Provinciale. Cette septième et décisive joute de la série "A" a été disputée devant 3,408 spectateurs, soit la plus forte assistance à jamais avoir assisté à une

A 18:08 de cette même période de finale, Pierre Potvin, qui fut sûrement le joueur le plus utile aux Tigres dans la série, a marqué l'édulcorant et le but de sûreté des Victoriavillois. Potvin, qui effectuait la mise au jeu à décroché un faible lancer à la droite de Payette qui n'a pu alors rien faire.

Incidentement, le cerbère Andy Payette, du St-Hyacinthe, qui a joué une série exceptionnelle, a brillé hautement encore hier soir. Il a eu à faire face à un grand total de 53 rondelles.

Claude Hardy a été moins occupé dans la cage des Tigres, avec 23 rondelles, mais la plupart de ces lancers étaient menaçants, comme l'indiquait l'issue finale de la partie.

Il semble bien que la victoire remportée hier soir par les hommes de Lou Poliquin faisait autant sinon plus plaisir qu'une joute de la série finale. En effet, les Gaulois avaient pris les Tigres par surprise avec une

avance de deux parties dans la série puis en égalisant les chances 3 à 3. La tension était donc à son plus haut degré hier soir



Pierre Potvin

et tous les joueurs avaient pleinement conscience qu'une défaite était synonyme de boules à mites.

Bien que seulement neuf puni-

partie de hockey au Centre Jean Béliveau, a-t-on appris de source officielle.

Le jeu d'hier soir a été électrisant au possible et ce n'est qu'à 7:38 de la troisième période, que Jean-Claude Marcotte parvenait à tromper la vigilance d'Andy Payette, avec un dur lancer de la ligne bleue. Les deux équipes avaient à ce temps chacune un joueur au banc de punitions.

Les (en particulier des oeufs) lancés sur la patinoire par les spectateurs.

Série finale

La première rencontre de la série finale, qui mettra aux prises les Tigres de Victoriaville et les Aigles de Drummondville sera disputée jeudi soir à Victoriaville. La série se transportera ensuite à Drummondville dimanche.

Trois joueurs ont subi des blessures dans le match mais ont pu revenir au jeu après avoir reçu les premiers soins. Il s'agit de Gilles Gosselin, des Gaulois, de Guy Blanchet, Bob Chevalier, des Tigres.

Lou Poliquin avait décidé hier d'employer le jeune Richard Charron à la place d'André Bessette qui n'avait rien fait qui vaille depuis le début de la série. Cette tactique a servi, puisque de retour dans la mêlée à partir de la deuxième période, Bessette se retrouva.

L'instructeur Oscar Aubuchon tenta le tout pour le tout après le premier fillet des Tigres. En effet à la mi-temps de la troisième période, Aubuchon envoya au jeu quatre joueurs d'avant et un seul joueur de défense.

A plusieurs reprises, la joute fut retardée à cause de projecti-

lions (en particulier des oeufs) lancés sur la patinoire par les spectateurs.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but.
Punitions: Leisner 0:35, Chevalier 6:22, Boudreau 10:26.

DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Punition: Potvin 14:02.

TROISIÈME PÉRIODE
1. Vict.: Marcotte (Tremblay-Pépin) 7:38
2. Vict.: Potvin (seul) 18:08

Punitions: Marcotte, 0:20; Potvin, 8:40; Grafton, 9:13; Boudreau, 14:02.

ARRÊTS
André Payette 15 18 20-53
Claude Hardy 7 8 8-23

La Canadienne Nancy Greene prend une confortable avance de 26 points

ASPEN, Colorado (AFP) — La Canadienne Nancy Greene a remporté toutes les épreuves de la semaine d'Aspen puisque, après avoir gagné le slalom et le combiné de la "Roch Cup", elle a remporté hier le slalom géant de l'Aspen Cup, toutes ces courses comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin.

Par la même occasion, Nancy a porté son total de points à 176 et est ainsi largement en tête devant les Françaises Isabelle Mir, qu'elle précède maintenant de 26 points, Florio Steurer, de 52 points et Marielle Goitschel de 53 points.

Nancy a accompli cette année une extraordinaire série de performances comparables à celle réalisée l'an dernier par Jean-Claude Killy.

Ce slalom géant a été disputé sous le soleil et par une température douce. Pour une dénivellation de 450 mètres, il comprenait 50 portes piquetées par l'Américain Willy Schaffler. La première partante, la Française Christine Béranger commit des

erreurs et ne put mieux faire que l'1'31". La jeune Allemande Rosi Mittermaier (no. 2) avec l'1'29"07 réalisait un temps qui devait lui valoir la 3e place.

L'Anglaise Divina Galica (no. 3) l'1'29"85, l'Autrichienne Gertrud Gabl (no. 4) l'1'29"68 et l'Américaine Judy Nagel (no. 6) l'1'29"88 tremblèrent dans un mouchoir. L'Américaine Kiki Cutter, (no. 8) tomba en fin de parcours. L'Autrichienne Olga Pail, (no. 9) eut des ennuis, rata des portes et fut disqualifiée.

Marielle Goitschel (no. 10) surclassa toutes celles qui avaient couru avant elle en réalisant le temps de l'1'27"69 malgré une piste déjà très abîmée: "Je me suis bloquée dans une porte, dit-elle cependant immédiatement. Si Fernande et Nancy ne font pas cette faute, elles me batront". Mais la Suissesse Bochatay (no. 11) sortit deux fois de la piste et ne put mieux faire que l'1'30"96.

Nancy Greene (no. 13) passa parfaitement et battit très nettement Marielle comme celle-ci

l'avait d'ailleurs prévu.

"La piste était ravagée, mais quand on a la grande forme, on passe partout", déclara Nancy en riant.

Hommes

L'Autrichien Reinhard Trischler, un serrurier de 21 ans qui s'était imposé au tout premier plan cette saison en remportant le slalom du "Kandahar" à Chamoni et le titre de champion d'Autriche de slalom géant, a brillamment confirmé sa grande classe en s'attribuant le slalom géant de l'Aspen Cup en l'1'54", devant le Suisse Dumeng Giovanoli l'1'54"37, l'Américain Bill Kidd l'1'54"74 et le Français Jean-Claude Killy l'1'54"99.

Le slalom géant, disputé en une seule manche ne comptait pas pour la Coupe du Monde.

Samedi

Victorieuse de la descente la veille, Nancy s'est adjugé une victoire absolue dans le combiné deux épreuves des courses d'Aspen avec son triomphe dans le slalom spécial.

Dans la première manche (55 portes — 126 mètres de dénivellation), elle réalisa le meilleur temps 44"82 devant l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier et la Française Marielle Goitschel, championne olympique de la spécialité, toutes deux avec 45"05, mais dans la deuxième manche (51 portes), la Française fut disqualifiée pour avoir manqué une porte tandis que l'Allemande ne réussissait que le huitième temps (44"80).

Dans la seconde manche où l'Américaine Kiki Cutter, finalement troisième, réalisa le meilleur temps, (43"31), la Canadienne accomplit le troisième meilleur temps (43"66), pour l'emporter avec un temps combiné de 88"48.

L'Autrichienne Gertrude Gabl, quatrième meilleur temps de la première manche à 25-100 de la Canadienne, fut créditée du cinquième meilleur temps dans la seconde, s'inclinant finalement de 29-100 devant la championne olympique.

Chicago, Minnesota, New-York et Philadelphie ont également gagné

Deux minutes furent suffisantes au Boston pour vaincre Canadien au compte de 3-1 hier

BOSTON (PC) — Les Bruins de Boston, tenus en échec pendant 57 1-2 minutes hier soir, ont explosé ensuite avec trois buts en triomphant des Canadiens de Montréal 3-1 dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Les buts de Fred Stanfield, Derek Sanderson et Phil Esposito ont mis fin à la série de cinq victoires successives des Canadiens, dont l'unique compte à été Ralph Backstrom.

Stanfield a pris le retour d'un lancer de Ted Green et a privé Rogatien Vachon d'un blanchissage à 2-21 de la fin du match. Le jeune gardien a été blessé sur le jeu et a cédé sa place à Lorne Worsley.

Sanderson a réussi le but victorieux à 1:25 de la fin et Esposito a ensuite compté dans un fillet désert.

Backstrom, qui avait reçu une

passé de Serge Savard, s'est échappé et a déjoué Gerry Cheevers dans le premier engagement. Les Canadiens ont affiché une marge de 34-31 dans les lancers.

Les défenseurs Ted Harris et Terry Harper ont également été blessés dans le camp des Canadiens. Harris semble avoir été blessé aux côtes lors d'une collision dans la 2e reprise et n'est pas revenu au jeu.

Harper s'est blessé à la tête lors d'une mêlée près de ses filets vers la fin du match. On ignorait la gravité de leurs blessures.

Première période:
1. Montréal, Backstrom 17 14:28 (Savard)
Punitions — Savard, Awrey 3:32, Smith 16:14.

Deuxième période:
Aucun but.
Punitions — Harris 4:00, McKenzie 19:31.

Troisième période:
2. Boston, Stanfield 19 17:39 (Green, Smith)

3. Boston, Sanderson 23 18:45 (Sather, Westfall)
4. Boston, Esposito 32 19:39
Aucune punition.

Lancers:
Montréal 17 10 7-34
Boston 19 10 11-31
Assistance: 14,310.

NEW YORK (PA) — Le huitième blanchissage de la saison réussi par Ed Giacomin a mis fin à une série de quatre matchs sans victoire hier soir alors que les Rangers de New York ont vaincu les Penguins de Pittsburgh 3-0 dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Jean Ratelle, Orland Kurtenbach et Phil Goyette ont complété les buts des vainqueurs devant 17,250 amateurs tandis que Giacomin effectuait 29 arrêts, dont huit dangereux.

Ratelle et Kurtenbach ont d'abord donné une avance de 2-0 aux locaux avec des buts à 75 secondes d'intervalle au cours du premier engagement, où Giacomin a privé Ken Schinkel d'un but assuré.

Goyette a porté la marge à 3-0 en prenant Hank Bassen en défaut avec l'aide de Harry Howell.

Giacomin a conservé son zéro en brillant devant Keit McCreary, Bob Rivard et Gene Ubriaco dans la dernière reprise.

Première période:
1. New York, Ratelle 31 6:15 (Neilson, Gubert)
2. New York, Kurtenbach 11 7:30 (Stewart, Fleming)
Punitions — Speer 5:38, Howell 13:54.

Deuxième période:
3. New York, Goyette 21 11:11 (Howell, Brown)
Punition — Seuling 18:17.

Troisième période:
Aucun but.
Punitions — Price 3:32, Neilson 14:43.

North Stars de Minnesota ont écrasé les Red Wings de Detroit 5-1 hier en rejoignant les Blues de St-Louis au 3e rang dans la Division Ouest de la ligue Nationale de hockey.

Jean-Paul Parise, Dave Balon, Mike McMahon, Ray Cullen et André Boudrias se sont partagé les buts des vainqueurs tandis que Garry Unger évitait le blanchissage aux visiteurs.

Les locaux, qui ont bombardé le gardien Roger Crozier de 49 lancers, ont d'abord pris une avance de 4-0 au cours de deux premiers engagements grâce à Parise, Balon, McMahon et Cullen.

Première période:
1. Minnesota, Parise 9 3:51 (Boudrias, Connolly)
2. Minnesota, Balon 15 19:19 (Parise, Cullen)
Punitions — Young 2:56, 8:28, Balon 13:31.

Deuxième période:
3. Minnesota, McMahon 13 2:22 (McMahon, Balon)
4. Minnesota, Cullen 25 6:31 (McMahon, Balon)
Punitions — Douglas 5:30, Cullen 16:01.

Troisième période:
5. Detroit, Unger 3 14:31 (Mahovich, Falkenberg)
6. Minnesota, Boudrias 15 19:30 (Balon)
Punition — Connolly 8:44.

Chicago 4

Oakland 1

Première période:
1. Chicago, R. Hull 1 1:39
2. Chicago, Jarrett 4 15:41 (C. Maki)
Punitions — Brennan 4:12, Marolte 14:50.

Deuxième période:
3. Oakland, B. Harris 12 10:29 (Hickey, Brennan)
Punitions — Erickson 7:17, 14:12, R. Harris, Reid, (majures) 13:18.

Troisième période:
4. Chicago, Maki 8 10:05 (Nesterenko, D. Hull)
5. Chicago, Schmautz 2 19:50 (Martin, R. Hull)
Punitions — Boyer 6:18, Marolte 6:18.

Philadelphia 7

Toronto 4

Première période:
1. Toronto, Smith 22 0:33 (Henderson, Horton)
2. Philadelphie, Derzhavets 12 2:29 (Van Impe, Hoekstra)
3. Philadelphie, Hanington 11 10:12 (Korndorff)

Deuxième période:
4. Philadelphie, Miskuk 4 14:26 (Van Impe, Dornhoefer)
Punitions — Rupp 0:42, Leforge 1:52, Pronovost 3:56, 12:32, Dornhoefer 6:29, Peik 14:29.

5. Toronto, Smith 23 (Henderson, Ullman)
Punitions — Miskuk 0:26, 6:30, Rupp 1:58.

Troisième période:
6. Toronto, Henderson 16 3:57 (Ullman)
7. Philadelphie, Leforge 9 4:44 (Kenrad)
8. Toronto, Smith 24 11:49 (Ullman, Pronovost)
9. Philadelphie, Lacroix 3 14:34 (Gauthier, Selby)
10. Philadelphie, Sutherland 19 19:08
11. Philadelphie, Gauthier 5 19:41
Punition — Selby 18:56.

Claude Trahan, 3e; Denis Martel, 6e

QUEBEC (C.M.) — Roger Dion, un franc-américain, a remporté les honneurs du tournoi de saut du Mont Ste-Anne dimanche avec des sauts de 161 et 164 pieds pour un total de 203.7. Il l'a emporté sur Zdanek Meltz, de Montréal, qui a réussi des envolées de 166 et de 163 pieds pour 202.9.

Claude Trahan, du Centre de Mont-Carmel, a pris la troisième place avec des bonds de 161 et de 155 pieds. Ils a inscrit un total de 196 points. Il fut suivi de Nickolson avec 188.8 et de Pat Morris.

Che les juniors "A", Denis Martel, du Centre de ski de Mont-Carmel également, a terminé en sixième place avec des sauts de 115 et de 119 pieds.

SON HONNEUR LE MAIRE RENE MATTEAU (non le conseil de ville, puisque les échevins, qui avaient été invités, brillèrent par leur absence) était l'hôte vendredi soir, à l'Hôtel de Ville, des Leafs de Trois-Rivières, de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, qui clôturaient alors de façon officielle, leur saison 1967-68. Une réception civique a alors été offerte aux jeunes



Leafs qui ont de plus été invités à signer le Livre d'Or. Ci-dessus, au centre, S. H. le maire Matteau s'entretenant avec l'instructeur Camille Bédard, le capitaine Gary Brown, l'assistant-capitaine André Dupont, le Dr Jean-Claude Martin, président de l'organisation des Leafs et Alain Balthazard, autre assistant-capitaine.

(Photo Roland Lemire)

un CHIC...
à lui faire
perdre
la tête



Les Souliers

LE BARON

DUPUIS
1461, rue Notre-Dame
Trois-Rivières
Tél.: 374-2411

ROBERT CARON
1380, rue Notre-Dame
Trois-Rivières
Tél.: 376-2412

W. ST-ARNAUD INC.
408, Boul. Ste-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 374-4071

Kelldor
98, Boul. Ste-Madeleine,
Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 374-4247

En marquant trois buts chacun

Béliveau et Howe ont fait la barbe aux jeunes samedi

Pittsburgh 4, Montréal 4
Première période:
1. Pittsburgh, Bathgate 20 3:59 (Fonteyne, Bolvin)
2. Pittsburgh, McCrery 14 9:33 (MacNeil, Konik)
3. Montréal, Béliveau 28 10:59 (Cournoyer, G. Tremblay)
4. Montréal, Ferguson 13 16:31 (Provost, Richard)
5. Pittsburgh, MacDonald 19 18:31 (Bolvin, Fonteyne)
Punition — Savard 5:57
Deuxième période:
6. Montréal, Béliveau 29 4:34 (Rousseau, Cournoyer)
7. Montréal, Cournoyer 25 8:32 (Harper, G. Tremblay)
Punition — MacNeil 2:47
Troisième période:
8. Pittsburgh, André 11 6:57
9. Montréal, Harper 3 8:01
10. Montréal, Béliveau 30 19:50 (G. Tremblay)
Punitions — Speer 4:34, G. Tremblay 12:31.
Lancers:
Pittsburgh 12 11 9-39
Montréal 18 21 15-54
Assistance: 15,041.
— O —
Boston 3, Toronto 3
Première période:
1. Toronto, Smith 21 (Ullman, Pronovost)
Punitions — Cook 2:32, Walton 5:33, Horton 9:38, Peik 14:28, Cashman 18:01.
Deuxième période:
2. Toronto, Ellis 23 14:25 (Purford)
Punitions — Henderson 3:50, Esposito 3:40, 14:51, Cook 9:12, Horton 17:05.
Troisième période:
3. Toronto, Ullman 34 19:55 (Smith, Henderson)
Punitions — Henderson 9:13, Ellis, Cook 13:21.
Lancers:
Los Angeles 2, Minnesota 1
Aucun but.
Punitions — Woytowich 11:51, Wall 15:51.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions — Robinson 4:13, Vasko 12:51.
Troisième période:
1. Minnesota, Rago 14 4:31 (Nesterenko, Rupp)
2. Los Angeles, Robinson 8 14:03 (White)

LA CALVACADE DES BONIS BAT LA MARCHE

DART — CORONET — VALIANT — BARRACUDA SATELLITE — POLARA 500 — FURY II

Une excellente occasion de vous procurer des extras sur les voitures mentionnées plus haut tels que: toit vinyle — enjoliveurs de roues — moulures spéciales protecteurs de pare-chocs — etc. — etc.

A des prix encore plus bas que tout ce que vous pouvez imaginer.

Vous voulez voir un de nos vendeurs... aujourd'hui?

Bienvenue à tous!

L'INCOMPARABLE "DEALER" DANS LA REGION

Trois-Rivières Chrysler Ltée
LOUIS LACROIX, président

2525, Royale — Tél.: 374-2453



(St-Célestin passe en finale)
Ligue Junior
Centre Landry à Shawinigan 10

Deux nouvelles équipes acceptées: St-Gabriel de Brandon et Ste-Marie-Salomé

Yamachiche non acceptée dans la section ouest de la Rurale



LA JOIE ÉTAIT À SON COMBLE dans le camp du SSM samedi dernier, à la suite de leur grande victoire sur le STR. On

(Photo Roland Lemire) voit ici l'équipe rendant hommage à leur instructeur Raymond Longpré.

Grand'Mère et Princeville en semi-finale

DONNAONA (A.B.) — Les clubs Grand'Mère et Princeville se sont assurés le droit de passer en semi-finale du grand tournoi Pee Wee régional et provincial de Donnacona. Le Princeville s'est qualifié avec une victoire de 5 à 1 sur le Donnacona (CSL) alors que le Grand'Mère prenait la mesure du Richmond par 4 à 3.

Dans cette dernière joute, André Robitaille, en plus de marquer le but de la victoire, en a marqué un autre pour se révéler le meilleur compteur des siens. Guy Girard et Gilles Gélinais ont été les autres francs-tireurs. Pierre St-Cyr, Jean Letarte et Paul Ouellette ont marqué les buts des vaincus.

Pour le Princeville, Daniel Lecours, avec trois filets, a aidé ses Caravelles à remporter la victoire. Gaétan Boucher et Jean-Guy Camiré ont marqué les autres. Claude Frenette a réussi l'unique but des perdants.

Maintenant voici les autres résultats: Portneufville: 14 Donnacona: 0; Cap-Santé: 0 Stadocona: 5; Renards: 0 St-Rédempteur: 2; Les Saules: 4 Portneuf-St.: 0; Donnacona: 7 St-Lambert: 2; Princeville: 9 Christ-Roi: 0; Bagotville: 9 St-Paulin: 3; Richmond: 9 St-Ls Montford: 1; Grand'Mère: 7 Asbestos: 1; Orsainville: 9 St-Romuald: 1; Richmond: 3 Grand'Mère: 4; Loretteville: 4 Giffard: 3.

par Maurice BELAND
ST-JUSTIN — L'assemblée annuelle de la section Ouest de la ligue Rurale de baseball Albert Gaucher, qui en est à sa 29e saison, a été tenue, vendredi soir, dans le sous-sol du couvent et toutes les équipes de cette section étaient représentées.

On a ajouté deux clubs aux six déjà actifs: St-Gabriel de Brandon, qui fait un retour, avec Jean-Pierre Boulay comme instructeur et Ste-Marie-Salomé, une nouvelle acquisition qui complètera les cadres de ce circuit, le plus amateur au monde.

L'équipe de Yamachiche, représentée par Fernand Ricard, a vivement plaidé sa "cause" pour être insérée dans la section Ouest, et l'on a même pris un vote, parmi les représentants de clubs présents, et affirmatif, au surplus, mais M. Fernand Ferron, vice-président et chef des arbitres de la Rurale, devait déclarer, un peu plus

de décembre avait alors demandé une franchise, un délai de 15 jours leur étant accordé, et que le même soir, par voie téléphonique, la direction de la ligue était prévenue du désir affirmatif de cette équipe de devenir le membre de l'Ouest. Depuis, la franchise a été payée à la ligue, par Ste-Marie.

Yamachiche, pour des raisons incontrôlables, n'avait pu être représentée à la réunion de décembre 1967.

Forte pression exercée
Les six clubs de l'Ouest, en 1967, exception faite du Ste-Ursule, qui est demeuré neutre sur cette question, ont opté pour le retour de Yamachiche, dans cette section, en 1968. Mais, selon M. Ferron, en Yamachiche était acceptée, il faudrait que le circuit soit formé de neuf clubs, et il y aurait certains dimanches où des équipes ne pourraient évoluer. Ou encore, se trouver une dixième équipe pour paier les clubs.

MM. Marcel St-Pierre, Marlon McMurray et Marcel Marchand, respectivement des clubs Louiseville, St-Alexis des Monts et Maskinongé, surtout, se sont montrés des plus favorables au

direction de remettre la franchise à Ste-Marie-Salomé, qui se situe, non loin de Joliette.

"Il faut respecter le règlement"

Quant au président de la Rurale, M. Jules Lafrance, il a déclaré sans ambages, que l'on se doit de respecter les clauses du règlement de la Rurale, dans cette affaire, alors que M. Fernand Ferron, visiblement vexé de la tournure des événements, a émis sechement l'opinion que c'était la direction qui dirigeait le circuit, et non les clubs.

Après moult palabres, Yamachiche était définitivement écarté du projet d'insertion dans le secteur Ouest, et la ligue fonctionnera à huit clubs, mais non sans discussion "énervée", de part et d'autre. Ste-Marie-Salomé y avait ses représentants, qui ont fortement "appuyé" leur venue dans la section Ouest, mais de façon délicate et polie.

De son côté, Yamachiche avait donné comme motifs de son désir d'être de la section Ouest, l'économie de longs voyages, et aussi de dépenses qui auraient été fortement réduites, en étant introduit dans l'Ouest.

On s'aura définitivement, lors de l'Assemblée de la section Centre, vendredi soir, à Trois-Rivières, si Yamachiche demeurera dans la ligue.

Selon le président et le vice-président de la Rurale, on ne peut inviter à se retirer une équipe qui a versé sa cotisation de franchise. C'est tout simplement indiqué dans les statuts et règlements du circuit Albert-Gaucher (baseball).

La section Ouest sera définitivement formée de Maskinongé, St-Justin, Louiseville, St-Alexis des Monts, St-Ignace de Loyola (Berthier), St-Gabriel de Brandon, Ste-Marie-Salomé et Ste-Ursule.

De plus, la ligue opérera, en 1968, avec seulement deux sections alors que les équipes des villes de La Tuque, Shawinigan, Grand'Mère, ont quitté le circuit.

Malgré les fortes pressions exercées, lors de cette réunion et certaines ripostes verbales assez acerbes, les clubs mentionnés comme faisant partie de l'Ouest, à l'Assemblée de décembre 1967, à Trois-Rivières, formeront ses cadres, durant 1968. C'est ce qui a été décidé, à St-Justin, vendredi soir.



(Photo Studio Lapointe)

LORS DE LA RÉUNION ANNUELLE de la section Ouest, de la ligue Rurale de baseball, vendredi soir, à St-Justin. Ci-dessus, le président Jules Lafrance expliquant quelques points aux représentants de chacune des équipes

tard, que l'on avait commis une erreur, en laissant prendre ce vote, et que le Ste-Marie-Salomé qui assistait à la réunion

de cette section. A sa gauche, M. l'abbé Leonide Joinville, curé de St-Justin et aumônier de la ligue Rurale, et à droite: Fernand Ferron, vice-président, gérant-général et arbitre-en-chef du circuit.

La ligue Interscholaire de ballon-panier

Le Séminaire Ste-Marie de Shawinigan s'assure les honneurs des éliminatoires

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIÈRES — Une joute du tonnerre. Un match digne de mention. Oul, voilà quelques brefs commentaires saisis au hasard samedi, alors que le Séminaire Ste-Marie (SSM) de Shawinigan venait de remporter une victoire de 45-41 sur le Vert et Or (STR) en temps supplémentaire.

Cette seconde joute de la série finale et le deuxième gain des protégés de Raymond Longpré leur donnait le championnat des séries éliminatoires de la ligue Interscholaire de ballon-panier et la trophée emblématique "Armand Champoux".

La veille, les protégés de Raymond Longpré avaient décroché,

sur leur plancher, une délicate victoire de 53-26. Mais samedi, les jeunes de Jacques Béliveau ont bien travaillé mais dame Chance n'était pas avec eux. Ils ont dû s'incliner devant un puissant adversaire et les champions de la saison régulière.

En surtemps
Après les quatre quarts réglementaires les deux clubs étaient sur un pied d'égalité 39-39.

Un panier de René Bouchard, dans le dernier 30 secondes de la joute, avait permis au STR de niveler les chances. Après quelques instants de repos, les deux clubs se sont affrontés à nouveau. Au bout de quelques

secondes, Michel Toussaint donna une avance de 41-39 aux Géants Bruns du SSM avec lancer du coin gauche. Mais loin de se décourager, le Vert et Or se lança à l'attaque. Finalement René Bouchard nivela à nouveau les chances 41-41. La joute fut de courte durée car Fernand Guillemette et Henri Prud'homme y sont allés chacun d'un panier pour donner une avance de 54-41 et raffler les honneurs de la joute et du championnat à la grande joie des amateurs et admiratrices du SSM.

A la mi-temps, le SSM menait par 22-19. Dans les deux autres quarts, le SSM y allait de 23 points contre 22 pour le STR.

Le vétéran Henri Prud'homme, un athlète de Grand'Mère, a été le meilleur des siens avec 12 points; Yves Lesieur, 11, Gilles Crête, huit, Jean Godin, six, Michel Magnan, cinq et Fernand Guillemette, trois furent

les autres francs-tireurs. Guillemette a réussi le panier de la victoire.

Pour le Vert et Or, René Bouchard et Alain Houle ont été les meilleurs compteurs avec chacun 12 points. Robert Larose, six, Gérard Laganrière, cinq, Serge Bouchard, quatre et Paul Germain, deux, ont été les autres pointeurs de l'équipe finaliste.

Mon grain de sel
Un jeune amateur n'aimant pas le travail d'un arbitre, demande à l'officiel en cause combien il était "payé" par le SSM. De plus, son voisin lui souffla cette remarque à l'oreille: "S'il est payé à la livre, ça va coûter cher". A signaler que l'arbitre en cause doit peser 260 livres et plus... Yves Lafrenière, un instructeur du De La Salle, et maintenant éducateur à Drummondville, était présent à la joute.

A la piste de Blue Bonnets

Samedi

Dimanche

PREMIERE COURSE

TROT — \$1,000

1. Faber's Star 8.50 3.10 2.30

2. Grandy Girl 4.50 3.10

3. Frivolous Ed 2.30

Temps: 2:12 3-5

Ont aussi couru: Dierkes Song, Dave Smith, Gay Pau, Paris Led.

DEUXIEME COURSE

AMBLE — \$1,000

1. Great Adios 9.10 4.40 3.10

2. See King 4.20 3.20

3. Sunny Bubba 2.90

Temps: 2:12

Ont aussi couru: Mac's Mary, Dixie Adios, Indian Barr, Admiral Express, Drummond Elaine.

Pari double: \$58.20.

TROISIEME COURSE

AMBLE — \$1,000

1. Pasty D 3.70 10.00 4.50

2. Hearty Dares 23.00 7.30

3. Dale Lind 3.00

Temps: 2:11

Ont aussi couru: Dainty Brooke, Caddy Dares, Fuller Hanover, Stormy M., Vernon's Boy.

QUATRIEME COURSE

TROT — \$1,000

1. Flemington Key 8.50 5.10 3.50

2. Sue Valentin 16.00 7.10

3. Cherry Firenze 4.80

Temps: 2:12

Ont aussi couru: Sabrina Marie, Lord Claire, Flying Kathryn, Stoney Dares, Palacena.

Guinella: \$84.40.

CINQUIEME COURSE

AMBLE — \$1,400

1. Audrey Hill 7.30 4.40 5.50

2. May's Choice 11.00 7.90

3. Mary Lyn 5.19

Temps: 2:12 3-5

Ont aussi couru: Highbinder, Jimmy N., Wonderful Girl, Brave Tap, Westfield Express.

SIXIEME COURSE

AMBLE — \$1,400

1. Milton Hanover 34.10 12.40 8.40

2. Savings Bond 9.70 4.40

3. Beam's Choice 7.70

Temps: 2:12 3-5

Ont aussi couru: Page Mar, Mico, Uhuru, Just Joe, Adios Ray C., Atlantic Stone.

SEPTIEME COURSE

AMBLE — \$1,200

1. Clever Henry 25.40 13.60 6.30

2. Big Togo 9.20 5.40

3. Middy D 4.40

Temps: 2:11 3-5

Ont aussi couru: Steven Dell, Tom Angus, Na'wood Edward, Hal Bars, Gregg C.

Guinella: \$88.70.

PREMIERE COURSE

TROT — \$1,200

1. Landracer 14.30 7.40 3.40

2. Scotch Vanity 8.10 3.50

3. Chief Co-sica 2.50

Temps: 2:12 2-5

Ont aussi couru: Old Sengre, Bear Mic, Live Fast, Lord Hope, King Ruth.

DEUXIEME COURSE

AMBLE — \$1,200

1. Sunshine Mir 4.70 3.90

2. Courtress 4.70 3.90

3. Soul Do 5.40

Temps: 2:12

Ont aussi couru: Debutante Bri, Major's Fairy, Honeyville, Miss Northwood Alice, championnette.

Pari double: \$95.10.

TROISIEME COURSE

AMBLE — \$3,200

1. David Hudson 8.80 4.90 4.10

2. Lincoln Adios 3.90 4.80

3. Jackie Wayne 4.40

Temps: 2:09

Ont aussi couru: Doug Johnston C, Dancer's Dream, Yankee Dancer, Shilbark, Armbric, Granite.

QUATRIEME COURSE

AMBLE — \$1,200

1. Surrey 11.90 7.30 3.40

2. Bucky North 6.10 4.00

3. Flemington's Honor 2.90

Temps: 2:12 3-5

Ont aussi couru: Vro Symbol, Nebia, Harry Johnston, Sep Willy, Von Lands.

Guinella: \$27.40.

CINQUIEME COURSE

AMBLE — \$1,200

1. Royal Dominion 4.40 3.10 2.40

2. Stormy Atom 12.50 4.40

3. John D. C. 3.00

Temps: 2:10

Ont aussi couru: Melody Smoak, Bob Dale, Mr. Waters, Uncle Bun, Dudley Course.

SIXIEME COURSE

AMBLE — \$1,000

1. Shady Adios 21.10 8.20 4.70

2. General Richeieu 5.20 3.70

3. Silent Butler 7.20

Temps: 2:08 4-5

Ont aussi couru: Adam Hanover, Lieutnant Earl, Gem Direct, Doctor Kirk, Shady Valley.

SEPTIEME COURSE

AMBLE — \$3,400

1. Lili Song 14.80 4.10 3.70

2. Flemington's Earl 15.80 3.80

3. Famous Son 4.50

DH 2, Famous Son 4.70

DH 4, Midas Hanover 4.70

DH — Ensemble pour la troisième place.

La Saskatchewan demeure invincible

ST-BONIFACE, Man. (PC) — En triomphant de la Nouvelle-Ecosse 9-5 samedi matin, les champions de la Saskatchewan ont présenté une fiche parfaite de 10-0 dans le championnat canadien de curling mixte. On sait qu'ils avaient remporté le titre à Québec l'an dernier avec un bilan de 9-1.

Dans les autres matches de la ronde finale, le Québec a cédé par 9-8 devant l'Île-du-Prince-Édouard; Northern Ontario a écrasé Terre-Neuve 11-5; le Nouveau-Brunswick a balayé l'Alberta 4-6 et le Manitoba a supplanté la Colombie-Britannique.

Le champion Larry McGrath s'était assuré le titre vendredi après-midi en triomphant de Terre-Neuve.

Classement final

	J	G	P
Saskatchewan	10	10	0
Northern Ontario	10	8	2
Alberta	10	6	4
I.P.E.	10	6	4
C.B.	10	5	5
Québec	10	4	6
T.-N.	10	4	6
Ontario	10	4	6
Manitoba	10	3	7
N.-B.	10	3	7
N.E.	10	2	8

SAVEZ-VOUS QU'EN

150 SECONDES

vous pouvez gagner

\$500 - \$1000 - \$1500 - \$2000

à l'émission

DEUX MINUTES S.V.P.

Deux fois par jour du lundi au vendredi.



Partout et toujours à votre service.



Quand vous photographiez les êtres qui vous sont chers, confiez vos films à

PHOTO POSTE INC.
Le plus grand finisseur de films par la poste au Canada

• QUALITÉ SUPÉRIEURE GARANTIE • SERVICE ULTRA-RAPIDE • PRIX CONCURRENTIELS

Grâce à ses 150 techniciens expérimentés, Photo Poste est en mesure de vous offrir un travail de finition de films impeccable, en un temps record. En moins de 48 heures, vous recevrez chez vous, vos photos par retour du facteur.

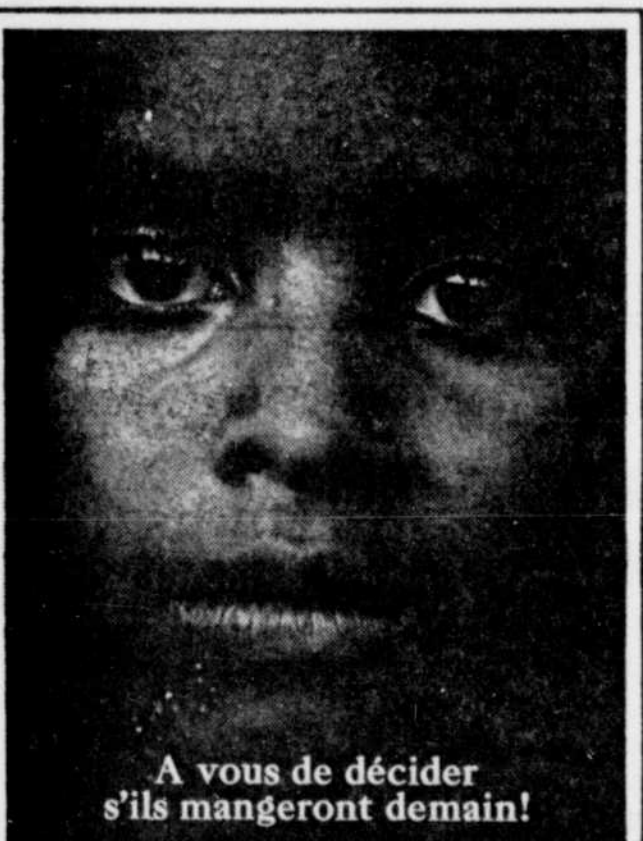
KODACOLOR	8 poses	\$3.00
	12 poses	\$4.00
BLANC ET NOIR	12 poses	\$0.72
	20 poses	\$1.20
EKTACHROME	en diapositives	\$1.15

Vous devez ajouter .10¢ pour les frais de poste et 8% pour la taxe de vente. Satisfaction garantie ou argent remis sans discussion.

• GLISSEZ VOS FILMS DANS UNE ENVELOPPE
• ADRESSEZ ET POSTEZ DÈS AUJOURD'HUI
• VOUS SEREZ TOUJOURS HEUREUX DES RÉSULTATS



PHOTO POSTE INC.
CASE POSTALE 1153
QUÉBEC 2, P.Q.



A vous de décider s'ils mangeront demain!

Seul l'ignorant est innocent: VOUS SAVEZ!

Ce visage symbolise la détresse de millions d'affamés.

Inconsciemment responsables de cette situation, nous le sommes pleinement des solutions à y apporter. Le problème est crucial et les étapes seront nombreuses. Parmi les premiers objectifs à atteindre, se placent l'éducation de base, la formation professionnelle et technique, l'enseignement des techniques agricoles.

A l'image de toute entreprise d'envergure, celle-ci nécessite d'importants capitaux.

L'organisation catholique canadienne pour le DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX l'entend avec confiance.

son succès dépend de VOTRE décision!

24 MARS, dimanche de la fin du monde.

Donnez généreusement.

Organisation catholique canadienne pour le DÉVELOPPEMENT et la PAIX,

1452, rue Ouellet, Montréal 25, P.Q.
Tél. (514) 865-6806

La Commission scolaire de La Tuque riposte énergiquement contre le projet de remettre aux villes le champ de taxation scolaire

LA TUQUE (R.L.) — Dans une résolution sans équivoque, les membres de la commission scolaire de La Tuque s'opposent énergiquement à toute mesure visant à enlever, aux commissions scolaires, le droit de percevoir un impôt foncier.

De plus, la commission scolaire endosse toute démarche de la fédération des commissions scolaires qui aurait pour but de sauvegarder ce privilège des commissions scolaires.

Par ailleurs, les commissaires d'écoles de La Tuque, demandant à la Fédération des commissions scolaires de faire savoir au gouvernement que la commission scolaire de La Tuque s'oppose aux études qu'il pourrait entreprendre sans la participation des commissions scolaires par l'entremise de la Fédération.

Finalement, les commissaires se sont engagés à faire valoir leur point de vue sur ce sujet, auprès des maires et des conseil-

lers municipaux. Les membres de la commission scolaire se sont basés sur trois points précis pour faire connaître leur opposition à ce projet.

Ils soulignent que l'impôt foncier est, pour toutes les commissions scolaires, une garantie de leur sauvegarde et de leur autonomie. Ils indiquent également que la normalisation de l'impôt foncier scolaire constitue une saine application de la justice distributive dans les services et dans leur financement qu'on ne saurait, disent-ils, retrouver dans aucun système d'imposition.

On sait que depuis quelque temps, les corporations municipales de cités, de villes ou de paroisses font des pressions auprès des autorités gouvernementales dans le but d'obtenir l'exclusivité de l'impôt foncier. On se souviendra de plus que de tels résolutions avaient été adoptées par le congrès de l'Union des Municipalités du Québec.

\$1,300 de dommages

LOUISEVILLE (M.B.) — Des dégâts matériels pour une valeur approximative de \$1300 ont été causés, par la collision entre deux voitures, sur le Boulevard-Est, un peu après minuit, dimanche matin.

La première voiture était conduite par M. Réal Dery, de Maskinongé (\$800), et la seconde, par M. Donald McRae, de 2861 De Beauvoir, Montréal (\$800). Personne n'a toutefois été blessé dans cet impact.

Les constatations: agent Jean-Pierre Grenier, de la Sûreté provinciale de Louiseville.

Echos Nord

La Société St-Jean-Baptiste de St-Prospère a tenu son assemblée générale et procédé aux élections, qui ont donné les résultats suivants: président M. Ovide Trudel, 1er vice-président, M. Jean Massicotte, 2e vice-président, M. Prosper Vézina; secrétaire-trésorier et archiviste: Mme Maurice D. Cossette, M. l'abbé Maurice Leclerc, le nouveau curé de St-Prospère, est l'organisateur.

MM. Fernand Ouellet, Eugène Harvey et Jean-Baptiste Fortin ont été nommés, au cours de la dernière séance des édiles, à titre d'estimateurs de la ville de La Tuque, en vue de la confection du rôle d'évaluation pour 1968-69. M. Ouellet a été choisi à titre de président. Les émoluments ont été fixés à \$350 pour le président et \$325 pour les deux autres estimateurs.

Les membres du conseil de ville débiteront au cours des prochaines semaines l'étude du futur budget de la municipalité. On s'attend encore dans les milieux municipaux à un budget record. Par ailleurs, le gérant de la municipalité, M. Leo Archambault, devrait présenter au cours des prochaines semaines l'état financier de la municipalité. Là encore, plusieurs observateurs s'attendent à un surplus budgétaire. On prévoit également que les contribuables de La Tuque n'auront pas à supporter une augmentation du taux de la taxe foncière.

Les membres de la commission scolaire de La Tuque ont procédé à l'achat de diverses machineries pour un total de \$2,133.52. Ces machineries serviront au département de la menuiserie de la commission scolaire.

La firme F.X. Lamontagne Ltée de La Tuque a présenté dans la majeure partie des cas, les plus basses soumissions. Ainsi, la commission scolaire a décidé d'acheter pour \$2,063.29 de cette firme.

L'achat le plus important est une scie à rayon, qui demandera une somme de \$1,260.64.

Par ailleurs, la firme Omer Desserres de Montréal, a présenté la plus basse soumission pour l'achat d'une perceuse de trois huitièmes de pouce. Cette firme demandait un montant de \$70.23.

Les membres de l'Association des parents de La Tuque ont adopté, au cours de leur réunion générale annuelle le projet de constitution qui a été soumis par Mme Victor Bouchard, présidente provisoire. Le nouveau bureau de direction du mouvement se composera, outre de Mme Bouchard à titre de présidente, de M. René Guimond, vice-président, Mmes David Beaulieu, secrétaire, Maurice Gilbert trésorière et des directeurs, MM. Marcel Goulet, Lucien Noreau, Gérard Dumont, Laurent Dugré et Marcel Lortie, ainsi que de Mmes Louise Ricard-Lavoie et Real Lavoie.

Les membres du club Richelieu de La Tuque entreprendront, au cours du prochain mois, une importante visite qui les conduira à Matane. En plus d'être reçu par le conseil municipal de l'endroit, le mouvement de La Tuque, sous la direction de M. Lucien Dallaire, visitera la ville de Matane et sera reçu par le club Richelieu de Matane. Les membres Richelieu quitteront La Tuque vers la mi-avril, en avion.

Verra-t-on se dénouer enfin de façon officielle le drame qui dure depuis si longtemps?

Le conseil municipal sera appelé à approuver le projet de l'école polyvalente demain soir

par Réjean LACOMBE

LA TUQUE — Les membres du conseil de ville se prononceront au cours de la journée de mardi sur la résolution adoptée par les commissaires de la régionale de la Mauricie, relativement à la construction éventuelle d'une école polyvalente à La Tuque. On est déjà persuadé que l'entente de principe sera ratifiée par les édiles.

On sait qu'à la suite d'une rencontre tripartite qui se tenait à Québec, la régionale de la Mauricie et la ville de La Tuque se sont entendus sur un deuxième projet qui a rencontré, dit-on, l'assentiment des autorités. C'est le deuxième accord de principe qui intervient entre les deux parties en cause depuis le début des négociations en vue de la construction d'un complexe polyvalent à La Tuque.

A la suite de cette réunion une entente en quatre points a été conclue. Dernièrement, les représentants de la régionale de la Mauricie ont adopté une résolution accordant leur consenti-

ment à cette nouvelle entente. Il reste donc aux membres du conseil de ville de faire connaître leur position officielle sur cette question.

Quatre points

Cette entente indique que la ville se départira du terrain du Parc St-François au prix unitaire de \$0.45. La régionale par ailleurs s'adressera à la ville pour demander que la rue Desbiens, entre les rues Lacroix et Neault, soit fermée. Cette rue serait cédée à la régionale par la municipalité.

Par ailleurs, la régionale ne serait pas tenue de payer les actifs du parc. A l'exception de la piscine, la ville demeure propriétaire des autres actifs et devra par le fait même les enlever à ses frais.

Finalement, les parties en cause se sont entendues pour qu'une lisière de terrain de 460 pieds par 125 pieds soit remise à la ville, face à la rue Neault, à même la propriété de l'école de Métiers.

Avec ces différentes modifica-

tions aux projets antérieurs, la superficie totale du terrain susceptible de devenir sous la juridiction de la régionale de la Mauricie, s'étendra à 625,100 pieds carrés.

Ainsi, l'école Champagnat, le Parc St-François et l'école de Métiers, totalisent 667,600 pieds carrés. Si l'entente est ratifiée par les autorités gouvernementales, la ville cédera une partie de la rue Desbiens, soit 15,000 pieds carrés. Mais par contre, elle récupérera sur la rue Neault, 57,500 pieds carrés.

Cependant, avec cette nouvelle entente les normes prescrites par le ministère de l'Éducation, sont loin d'être atteintes. Le projet de construction d'une école polyvalente à La Tuque nécessiterait au total début un million de pieds carrés, soit approximativement 500 pieds carrés par élève.

On est porté à se demander alors si le projet initial qui a été mis de l'avant en vue de la construction d'un complexe polyvalent à La Tuque ne subira pas des modifications. On souli-

gne que ces modifications pourraient effectivement se traduire par la construction d'une école plus petite que le projet initial.

Condamné à l'amende pour avoir résisté à un policier

LA TUQUE (R.L.) — Un employé forestier, après avoir fait la "tourné des grands ducs", s'est retrouvé devant les tribunaux pour répondre à deux chefs d'accusation. Après s'être reconnu coupable d'inconduite et d'avoir entravé le travail des policiers, le juge Lucien Comeau l'a condamné à payer une amende totale de \$10 plus les frais de la cause ou à défaut du paiement de l'amende et des frais, à purger une peine de huit jours de prison.

Le prévenu, qui se défendait seul, a expliqué qu'il s'était rendu dans un hôtel de La Tuque où il s'était enivré. Après une série d'inconduites et de tapage, on demanda immédiatement l'aide de la police municipale. Cependant, l'accusé aurait résisté à la police et de l'avis du procureur de la couronne, Me Lucien Dallaire, les policiers durent lui mettre les menottes.

Par contre, l'accusé déclara formellement qu'il a été frappé à la tête par un des policiers. Le juge Comeau lui a rétorqué immédiatement qu'un bon policier n'attendait pas d'être frappé avant de répliquer, surtout lorsqu'il a affaire à "un dur-à-cuire".

Chez M. Harold Lacoursière

Un incendie détruit une grange et des bâtiments de ferme

BERTHERVILLE (M.B.) — Un incendie a causé des dommages, évalués à une quinzaine de milliers de dollars, lorsque une grange et des bâtiments de ferme ont été incendiés, chez M. Harold Lacoursière, de la route rurale 2, à Berthierville, sur la rue de Bienville.

Une quinzaine de pompiers actifs et volontaires, de Berthierville, ont utilisé plusieurs lances et quelque 7,000 pieds de boyaux, pour tenter de mater l'élément destructeur. Ils étaient dirigés par le chef de la brigade de Berthierville, Fernand Braconnier. Deux pompes-remorques ont aussi été employées.

Le feu s'est déclaré vers 21.25 et on a malgré tout, pu sauver une dizaine de vaches laitières du brasier.

Ces dépendances étaient à proximité assez rapprochée de la demeure de M. Lacoursière, mais comme le vent soufflait en direction opposée, on a pu la protéger.

34 participants au cours en comptabilité administrative

LOUISEVILLE (M.B.) — Les cours en comptabilité administrative, commencés depuis huit semaines, (29 janvier), à l'École des Métiers de Louiseville, organisés par la Jeune Chambre de Louiseville, en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre local du Canada et le ministère de l'Éducation, et dispensés par M. Yves Milette, de la Banque d'Expansion Industrielle, de Trois-Rivières, à chaque lundi soir, de 19h. 30, à 21h. 30, se termineront, ce soir.

A cette occasion, les 34 participants, en provenance des diverses villes et municipalités du territoire régi par le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada auront complété ces études. La Jeune Chambre de Louiseville, en plus de l'organisation, a pourvu au financement des dits cours.

Le lundi soir, 8 avril, il y aura remise des diplômes, au Château Louise, alors que participants, ainsi que leurs épouses seront présents à un buffet froid, ainsi que les organisateurs, et autres invités. Un conférencier sera aussi de l'événement, marquant le terme final des cours de comptabilité administrative.

L'ancien atelier de la Domtar est maintenant vendu

LOUISEVILLE (M.B.) — L'un des derniers vestiges de ce que furent les compagnies Tourville Lumber Mills et Domtar Newsprint, sur la rue Notre-Dame-Sud, soit le vaste atelier qui servait aux réparations, en bordure immédiate du chemin, a été vendu, par la Domtar, à M. Jean-Paul Buisson, de Louiseville. Nous ignorons cependant le prix de vente.

De nombreux souvenirs étaient demeurés attachés à cette bâtisse, où durant de multiples années, on voyait passer les ouvriers et journaliers qui gagnaient leur vie, chez Tourville, alors l'industrie essentielle et primordiale, avec plusieurs centaines de travailleurs saisonniers, en plus de ceux qui travaillaient dans les chantiers pour la coupe du bois, et qui y demeuraient pour le flottage printanier.

Le nouveau propriétaire a dit qu'il vend sa résidence, à Louiseville, et se construira aux abords de la Marina, où il y aura moteurs et pièces, pour les sports aquatiques, en vente, sur les lieux mêmes.

Quant à la construction de la Marina, elle débutera dès que le temps et le niveau de l'eau le permettront. On pourra alors y descendre dans la grande Rivière-du-Loup, les embarcations hors-bord et autres, tout comme dans les grands centres "marins", les mieux organisés.

SAINT-LUC DE VINCENNES (D.N.C.) — Sur l'invitation du secrétaire, M. Réjean Veillette, les parents ayant des enfants au cours élémentaire se sont rendus en grand nombre à la salle Notre-Dame-des-Écoles pour se renseigner sur le changement scolaire important et pour former un atelier pédagogique. M. le curé Lucien Guillemette rehausait de sa présence cette importante réunion et il s'est montré très intéressé aux questions relatives à l'éducation et à l'instruction. Il en fut de même pour tous les parents qui étaient dans la salle.

Réception aux participantes du bonspiel

LOUISEVILLE (M.B.) — Le conseil a offert un cocktail à 60 dames qui ont participé au bonspiel de curling de la Seigneurie de Grand-Pré. C'est Mme Thérèse Globensky qui avait été chargée de cette organisation.

Toutes ces dames, dont la plupart venaient de l'extérieur de la ville ont été reçues par le maire Dalcourt, ainsi que par le gérant, M. Ghislain Lessard.

Par ailleurs, un excellent peintre, M. André Lacroix tenait, à cette occasion, une exposition de ses œuvres.

FAITS ET GESTES AU SUJET DE VOTRE JOURNAL



97%
lisent régulièrement
Le Nouvelliste

94%
lisent assidûment
les nouvelles locales
dans Le Nouvelliste

71%
possèdent leur
propre voiture

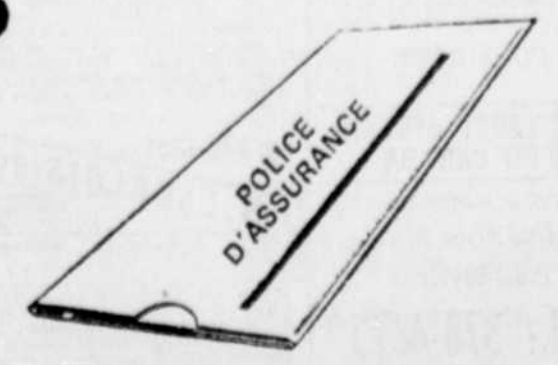
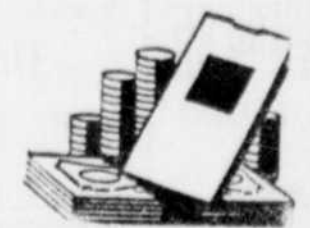
50%
ont fréquenté
l'école secondaire
ou terminé leurs
études.

40%
sont des travailleurs
spécialisés.

54%
possèdent leur propre maison

78%
ont des comptes d'épargne

40%
ont \$10,000 et plus
d'assurance-vie.



* Statistiques 1967 Réalités Canadiennes Ltée
endossées par Canadian Advertising Research Foundation.

Publié par :

le nouvelliste

110- HOMMES DEMANDES

AI BESOIN DE 2 hommes avec automobile, pour le village de Trois-Rivières. S'adresser au 1033, Ste-Marguerite, Trois-Rivières. D 110 T 117

COMPAGNIE AGEE DE 63 ANS... requiert représentant dans la région de Trois-Rivières pour la vente de ligne d'antenne. GOODYEAR, le programme complet de l'ENTRETIEN des PAVES NOIRS et autres enduits industriels spécialisés. Ecrivez à D.P. DEITZ, Président - Consolidated Paint and Varnish (Canada) Ltd. P.O. BOX 30, Rosemont, Montréal, Canada. X C 110 T 117-122

HOMME DEMANDE POUR faire collection et vente, \$100 et plus par semaine. Devra être honnête, travailleur, posséder automobile en bonne condition. S'adresser: 933 Ste-Marguerite, Trois-Rivières, à 9 heures 8 m. lundi. D 110 T 117-117

DISTRIBUTEURS POUR ORGANISER vendeurs à travers la province. Revenu \$35.000 minimum. Ecrire à 4246, Notre-Dame, Québec. D 110 T 115-118

111- HOMMES - FEMMES DEMANDES

REPRESENTANTS (et) DEMANDES (es) - PLEIN temps ou partiel (soir). Région de Trois-Rivières. Drummondville - Victoriaville - Sorel - Rencontrer des jeunes parents pour enseignements et... renseignez les détails de vos emplois actuels et antérieurs, adresse et numéro de téléphone en écrivant à: Département 734 Le Nouvelliste, Case Postale 668, Trois-Rivières. B 111 T 116-118

111- HOMMES - FEMMES DEMANDES

HOMMES OU FEMMES avec automobile. Libre le soir. Augmentez vos revenus. Pour de plus amples renseignements appeler: 374-7827 ou écrire Case Postale 261 Trois-Rivières. B 111 T 117

VENDEURS, VENDEUSES DEMANDES. Pour Loupville, Yamachiche, Pointe-du-Lac, Trois-Rivières, Cap-de-Madeleine. Pour la vente des produits renommés "Watkins". Commission satisfaisante. S'adresser: 2253 - 2ème Avenue, Boulevard St-Louis, Trois-Rivières. B 111 T 116-118

TROIS-RIVIERES - CAP-DE-LA-MADELEINE - SHAWINIGAN - Hommes ou femmes, êtes-vous intéressés à gagner \$3.00 ou \$1.00 de l'heure à temps plein ou partiel, pour Compagnie Fuller Brush. S'adresser: Lucien Blouin, 990, 124^e Rue, Shawinigan-Sud, téléphone: 332-1121, ou Trois-Rivières, téléphone: 373-3876. B 111 T 116-117

LOCATAIRES

Vous cherchez une... Voyez la rubrique 4 des annonces classées

112- ON DEMANDE

ON DEMANDE UNE COIFFEUSE, 3 ans d'expérience, première coiffeuse, bon salaire, plus 2% de commission. Cap-de-Madeleine. Tél.: 374-6129. A 112 T 112-118

113- REPRESENTANTS

pour compagnie américaine Revenu: \$10,000.00 et plus par année. assurance vie-accident-maladie. TERRITOIRES

Trois-Rivières, Cap-de-Madeleine, Shawinigan et Grand-Mère, Loupville. Produit entièrement nouveau, exclusif et sans concurrent. Travail particulièrement intéressant. Film. Noms des consommateurs fournis. B 113 T 116-117

QUALIFICATIONS

25 à 45 ans, automobile nécessaire. Pour entrevue: téléphonez M. Rochefort 375-4921, ou au mardi, 18 et 19 mars 1968, ou écrire: C.P. 622 Montréal 98. J 113 T 116-117

117- VENDEURS DEMANDES

"\$120.00 ET PLUS par semaine" Campagne dynamique à besoin d'hommes, femmes à temps plein ou partiel dans chaque région de la province. Aucune expérience requise. Auto utile, mais pas nécessaire. 23 ans et plus. Necessités courantes. Ecrivez immédiatement l'adresse complète, 21 est, St-Paul, Montréal. D 117 T 116-117

VENDEURS DEMANDES POUR Trois-Rivières et les environs, salaire commission au dessus de la moyenne. expérience non nécessaire, avec automobile, bon travail. Ecrire Département 729 Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Case postale 668 B 117 T 94-122

118- SERVICES DE BONNES

TROIS-RIVIERES - BONNE DE MANDEE, pour dame seule. Ouvrage général de maison privée et cuisine. Téléphone: 376-7972. D 118 T 116-119

123- AUTOS-NEIGE

POINTE-DU-LAC, SKIDOO BOMBARDIER 1966, très bonne condition. Pont neyotte. Prix \$450. Téléphone: 377-1073. D 123 T 116-118

AUTO NEIGE "SNOW CRUISER" à vendre \$500. Apparence du 1967. Mécanique très bonne condition. Appeler pour: Chez Lavergne et Frère, 472, Cap-de-Madeleine. J 123 T 115-117

VENDRAIS SKIDOO BOMBARDIER 16-12 forces, électrique, 1966, et remorque double valeur \$1,200. S'adresser à: 1772, Péri-Daniel, Trois-Rivières, tél.: 374-9175. J 123 T 115-118

125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

362 RUE THIBEAU, Cap-de-Madeleine. 1966 Pontiac 1966 Ford, 1966 Chevrolet, 1965 Dodge, tous V8. Financement facile. Téléphone: 378-3131. J 125 T 116-117

FORD GALAXIE 500 XL, 1964, convertible, V8, 352, 500, 500, automatique, servo-direction, servofrein, servopdirection, équipe, bonne condition. Un propriétaire. Cause départ. Téléphone: 331 Ste-Thérèse, J 125 T 116-118

CHRYSLER "SARATOGA" 1963, V8, automatique, servofrein, servopdirection, 4 portes, bon prix. En bonne condition. Pour renseignements, téléphonez: 377-1972, Trois-Rivières-Ouest. J 125 T 116-117

FORD "FAIRLAIN" 500", 1967, 4 portes, V8, automatique, 205 forces, Radio, boutons valeurs, carrosserie très propre. Aubaine. Téléphone: 374-2481, Trois-Rivières. J 125 T 114-117

CAMION "G.M." 1965, 3-4 tonnes. En parfaite condition. Très propre. Voir au 420 Thibau, Cap-de-Madeleine. Téléphone: 375-7241, Trois-Rivières. J 125 T 115-118

OLDSMOBILE 1964 "DYNAMIC" V8, hardtop, servofrein, servopdirection, 25,200 milles très propre. Pneus neufs. Téléphone: 378-5695, Cap-de-Madeleine. J 125 T 116-117

PONTIAC 1964, 4 PORTES, 4 cylindres, automatique, radio, très propre, pneus en bon état, 38,000 milles. Téléphone: 375-5692. J 125 T 115-118

128- ROULOTTES - TENTES REMORQUES - TENTES

toujours de bonnes aubaines chez

DIMOND MOBILE

Jacques Ouellet prés.

700, Boul. St-Joseph, Drummondville

TEL.: (819) 472-5857

X B 128 T 115-117

128- ROULOTTES - TENTES REMORQUES - TENTES

ROULOTTES

ROULOTTES de voyage 17 et 18 pieds - Roulottes Corsair 17 pieds - L'Islet 18 pieds 1967 - TENTE Remorque Steury 1967 couche 8 personnes - Autres TENTES Remorques 1967 couche 6 personnes - Roulotte Hi-Lo telescopique qui se monte ou qui se baisse.

J. REAL PICHÉ, PROP.

NICOLET TEL.: 293-5950 X B 128 T 117

131- BICYCLETES - MOTOCYCLETES

JUNEAU MOTOCYCLETES YAMAHA - Norton-Marches - Vente-Achat - Echange - 4 e m. à 8 p.m. Lundi au Samedi. Rue Mal. Trois-Rivières: 374-4255. B 131 T 160-129

140- EXTENSION

SERVICES PROFESSIONNELS GARANTIS - 33 ans d'expérience. Répression d'insectes et rongeurs. Réparations, industries, commerces. B.B. Extermination Inc. Téléphone: 536-3608, Shawinigan-Sud. 140 5 97-126

141- ANIMAUX

JEUNES BERGERS ALLEMANDS âgés de 2 mois, présent à l'âge adulte environ 75 livres. S'adresser: 1112 Gauthier, Trois-Rivières, téléphone: 375-1009. B 141 T 112-118

TRES BEAUX DALMATIENS bien marqués, âgés de 3 mois, enregistrés, descendants parents champions, femelle Danilise âgée 3 mois, enregistrée, couleur Brindelle. 375-3574. B 141 T 116-118

BERGERS ALLEMANDS, AGES 3 mois, enregistrés, fatous, très beaux sujets pour futurs champions. Très beau choix. 375-3574. B 141 T 166-118

SHAWINIGAN - PETITS CANICHS "Poodles français". Toy, 2 mois, fatous, enregistrés, à prix d'aubaine. Aussi toute de caniches. Téléphone: 337-5541. 141 5 116-117

Les plans, devis, Cahier des charges et formules de soumission, pourront être obtenus des Ingénieurs-conseils TREMBLAY, HÉROUX ET ASSOCIÉS, 585 Avenue des Cèdres, Shawinigan, à partir de MARDI, le 19 mars 1968, moyennant un dépôt de DEUX CENTS DOLLARS (\$200.00) et Cinquante Dollars (\$50.00) seront retenus aux entrepreneurs qui ne présenteront pas de soumission.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté et payable à l'ordre de la Corporation de St-Théophile-du-Lac, pour au moins dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission.

La Corporation de St-Théophile-du-Lac ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ce sans aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-conseils Tremblay, Héroux et Associés.

Signé: LIONEL BROUILLETTE, SECRÉTAIRE, CORPORATION MUNICIPALE DE ST-THÉOPHILE-DU-LAC. Avis-S-116-117-118

René Lévesque... (Suite de la page 4)

De l'avis du prof. Lermer, le plan de M. Lévesque pour un Québec indépendant, qui traiterait avec le reste du Canada par le truchement d'un marché commun, manque de solidité économique.

"Il n'y a pas de doute que ce plan n'a pas été pensé jusqu'au bout, qu'il est dépourvu de toute logique économique et qu'il n'a pris que sur des personnes pour qui l'argumentation économique compte peu", a dit le prof. Lermer.

Puisque les deux-tiers des exportations québécoises, vont au reste du Canada, le Québec aurait intérêt à traiter avec les autres provinces par l'intermédiaire d'Ottawa.

Laurier LaPierre

Pour M. LaPierre, peu importe s'il existe ou non une base économique pour toute forme de séparatisme.

"Les Etats-Unis ne permettent jamais au Québec de se séparer, dit-il. Ils interviendront très vite pour protéger leurs fantastiques investissements ici, traitant un Québec libre comme un Cuba ou une République Dominicaine. Si le Québec se sépare, les marines interviendront immédiatement".

Ce débat faisait partie d'un troisième symposium de Loyola sur les problèmes économiques courants au Canada. Il a duré deux jours et a pris fin jeudi soir.

Avis Demande de soumissions

AVIS est par les présentes, donné par le soussigné, que la Corporation Municipale de St-Théophile-du-Lac (Lac à la Tortue), dans le Comté de Lavoie, recevra au bureau du Secrétaire de la Corporation de St-Théophile-du-Lac, Monsieur Lionel Brouillette, et ce jusqu'à 5 heures p.m., LUNDI, le huitième jour d'avril 1968 (8 avril 1968), des soumissions pour la construction d'un système d'aqueduc et de protection contre l'incendie.

Les soumissions générales reçues seront ouvertes et considérées à une séance spéciale du Conseil de la Corporation qui sera tenue le 8 avril 1968 à 8 heures p.m. au lieu habituel des réunions du Conseil municipal.

Les soumissions en mécanique et électrique seront reçues au bureau des Soumissions Dépôtées des Trois-Rivières, avant 2 heures P.M., le 1er jour d'avril 1968. Elles seront ouvertes le jour même à 8 heures p.m., lors d'une assemblée régulière du Conseil de la Corporation Municipale de St-Théophile-du-Lac, au lieu habituel des réunions du Conseil.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront inclure les spécialités ci-haut mentionnées.

Les plans, devis, Cahier des charges et formules de soumission, pourront être obtenus des Ingénieurs-conseils TREMBLAY, HÉROUX ET ASSOCIÉS, 585 Avenue des Cèdres, Shawinigan, à partir de MARDI, le 19 mars 1968, moyennant un dépôt de DEUX CENTS DOLLARS (\$200.00) et Cinquante Dollars (\$50.00) seront retenus aux entrepreneurs qui ne présenteront pas de soumission.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté et payable à l'ordre de la Corporation de St-Théophile-du-Lac, pour au moins dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission.

La Corporation de St-Théophile-du-Lac ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ce sans aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-conseils Tremblay, Héroux et Associés.

Signé: LIONEL BROUILLETTE, SECRÉTAIRE, CORPORATION MUNICIPALE DE ST-THÉOPHILE-DU-LAC. Avis-S-116-117-118

Au Canada... (Suite de la page 11)

Le BCG est un bacille tuberculeux vivant, complet et irréversiblement atténué, c'est-à-dire artificiellement rendu avirulent et devenu non pathogène et fixe. Le BCG, qui est administré par vaccin, confère deux mois après la vaccination une résistance appréciable à l'infection tuberculeuse et empêche la maladie de se développer.

Le Dr Laferrière a rappelé qu'au Canada, de 1926 à 1964, il y eut 24,377,478 vaccinations, dont 1,995,509 au Québec seulement. C'est donc dire que dans ce domaine, la province de Québec est de beaucoup en avance sur les autres provinces du Canada, à fait remarquer le médecin.

Notant que la pollution de l'air a souvent un rôle déterminant dans les cas de maladies pulmonaires, tuberculeuses ou non, le Dr Laferrière a dit que les substances toxiques répandues dans l'air irritent les yeux, affectent la visibilité, provoquent un ralentissement de l'activité cérébrale, diminuent les réflexes, entraînent la détérioration graduelle de la santé et causent des maladies chroniques dont l'asthme, la bronchite, etc.

Le médecin a énuméré une liste de recommandations que les gouvernements devraient appliquer pour diminuer au moins la pollution de l'air.

Enfin, le Dr Laferrière a relevé les effets néfastes de l'usage du tabac et a cité des chiffres eloquents sur les maladies pulmonaires causées par l'usage du tabac.

Le Dr Fernand Grégoire

Le dernier invité de la journée était le Dr Fernand Grégoire, directeur de l'Institut Lavoie de Montréal, qui a parlé du traitement en milieu hospitalier et en clinique externe des maladies respiratoires non tuberculeuses.

Les résidents... (Suite de la page 2)

ter les formalités de regroupement des Commissions scolaires Chavigny, Pointe-du-Lac et Saint-Etienne, pour étudier les avantages ou possibilités d'une annexion à Trois-Rivières.

C'est pour obtenir les informations dont ils ont besoin pour prendre décision, que les contribuables de Saint-Etienne ont demandé à rencontrer la Commission scolaire.

L'invitation lancée, pour ce soir, par le secrétaire de la Commission scolaire locale, s'adresse d'abord aux membres du comité formé, mais M. Carle ajoute dans son invitation: "Il est bien entendu que nous recevons aussi les personnes que vous voudrez bien inviter à se joindre à nous."

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE TROIS-RIVIERES

DR JULES BLANCHETTE, M.V.

211, RUE MATTON TROIS-RIVIERES-OUEST 378-3745

Lun. au ven. 10h. à 4h. - 7h. à 8h.30 Sam. 10h. à 4h.

Quatre... (Suite de la page 10)

Il fut admis au Barreau de la province en juillet 1940. Le juge Côté s'engagea dans les forces armées du Canada en 1941 et fit du service militaire outre-mer jusqu'en 1945.

Outre sa pratique du droit, Me Côté fut professeur titulaire de droit administratif et procédures civiles à l'université de Sherbrooke de 1954 à 1967 et en 1956, il était élu Bâtonnier du Barreau de Saint-François.

Le juge Jacques Miquelon

Le juge Miquelon est natif de Danville dans le comté de Richmond. Il est âgé de 56 ans.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et son cours de droit à l'université Laval.

Il fut admis au Barreau de la province en 1934. Le nouveau juge a pratiqué le droit à Québec, à Malartic en Abitibi, de 1937 à 1962 puis à Montréal.

Remerciements

Mme Thomas Houle et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents, amis, qui leur ont fait le don de fleurs, de sympathie lors du décès de M. Thomas Houle, ainsi que des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

N.S. G 117

MONUMENTS HOUE & FRERE

Téléphone: 376-3055

Achetez au prix de gros. Épargnez la commission du vendeur.

404, rue Notre-Dame, Cap-de-Madeleine. Directement de la manufacture.

NECROLOGIE

376-2501

après 7 hres: 376-3659

Décès: \$12.50 (selon la formule)

Funérailles: 6^e le mot

Remerciements: \$5.00

Service anniversaire: \$5.00

(Payable avant publication) Se présenter à nos bureaux

JEAN & FRERE ENR.

Manufacturier de monuments - Pierre de construction

6132, Boul. des Hêtres Shawinigan-Est

Alex L'Heureux Enr.

Manufacturier de Monuments.

450, 119^e RUE SHAWINIGAN-SUD 537-8944 - 537-1016

CLAUDE TRUDEL - DENIS GAGNON, prop.

Au Canada...

Le BCG est un bacille tuberculeux vivant, complet et irréversiblement atténué, c'est-à-dire artificiellement rendu avirulent et devenu non pathogène et fixe. Le BCG, qui est administré par vaccin, confère deux mois après la vaccination une résistance appréciable à l'infection tuberculeuse et empêche la maladie de se développer.

Le Dr Laferrière a rappelé qu'au Canada, de 1926 à 1964, il y eut 24,377,478 vaccinations, dont 1,995,509 au Québec seulement. C'est donc dire que dans ce domaine, la province de Québec est de beaucoup en avance sur les autres provinces du Canada, à fait remarquer le médecin.

Notant que la pollution de l'air a souvent un rôle déterminant dans les cas de maladies pulmonaires, tuberculeuses ou non, le Dr Laferrière a dit que les substances toxiques répandues dans l'air irritent les yeux, affectent la visibilité, provoquent un ralentissement de l'activité cérébrale, diminuent les réflexes, entraînent la détérioration graduelle de la santé et causent des maladies chroniques dont l'asthme, la bronchite, etc.

Le médecin a énuméré une liste de recommandations que les gouvernements devraient appliquer pour diminuer au moins la pollution de l'air.

Enfin, le Dr Laferrière a relevé les effets néfastes de l'usage du tabac et a cité des chiffres eloquents sur les maladies pulmonaires causées par l'usage du tabac.

Le Dr Fernand Grégoire

Le dernier invité de la journée était le Dr Fernand Grégoire, directeur de l'Institut Lavoie de Montréal, qui a parlé du traitement en milieu hospitalier et en clinique externe des maladies respiratoires non tuberculeuses.

Les résidents... (Suite de la page 2)

ter les formalités de regroupement des Commissions scolaires Chavigny, Pointe-du-Lac et Saint-Etienne, pour étudier les avantages ou possibilités d'une annexion à Trois-Rivières.

C'est pour obtenir les informations dont ils ont besoin pour prendre décision, que les contribuables de Saint-Etienne ont demandé à rencontrer la Commission scolaire.

L'invitation lancée, pour ce soir, par le secrétaire de la Commission scolaire locale, s'adresse d'abord aux membres du comité formé, mais M. Carle ajoute dans son invitation: "Il est bien entendu que nous recevons aussi les personnes que vous voudrez bien inviter à se joindre à nous."

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE TROIS-RIVIERES

DR JULES BLANCHETTE, M.V.

211, RUE MATTON TROIS-RIVIERES-OUEST 378-3745

Lun. au ven. 10h. à 4h. - 7h. à 8h.30 Sam. 10h. à 4h.

Quatre... (Suite de la page 10)

Il fut admis au Barreau de la province en juillet 1940. Le juge Côté s'engagea dans les forces armées du Canada en 1941 et fit du service militaire outre-mer jusqu'en 1945.

Outre sa pratique du droit, Me Côté fut professeur titulaire de droit administratif et procédures civiles à l'université de Sherbrooke de 1954 à 1967 et en 1956, il était élu Bâtonnier du Barreau de Saint-François.

Le juge Jacques Miquelon

Le juge Miquelon est natif de Danville dans le comté de Richmond. Il est âgé de 56 ans.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et son cours de droit à l'université Laval.

Il fut admis au Barreau de la province en 1934. Le nouveau juge a pratiqué le droit à Québec, à Malartic en Abitibi, de 1937 à 1962 puis à Montréal.

Remerciements

Mme Thomas Houle et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents, amis, qui leur ont fait le don de fleurs, de sympathie lors du décès de M. Thomas Houle, ainsi que des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

N.S. G 117

MONUMENTS HOUE & FRERE

Téléphone: 376-3055

Achetez au prix de gros. Épargnez la commission du vendeur.

404, rue Notre-Dame, Cap-de-Madeleine. Directement de la manufacture.

NECROLOGIE

376-2501

après 7 hres: 376-3659

Décès: \$12.50 (selon la formule)

Funérailles: 6^e le mot

Remerciements: \$5.00

Service anniversaire: \$5.00

(Payable avant publication) Se présenter à nos bureaux

JEAN & FRERE ENR.

Manufacturier de monuments - Pierre de construction

6132, Boul. des Hêtres Shawinigan-Est

Alex L'Heureux Enr.

Manufacturier de Monuments.

450, 119^e RUE SHAWINIGAN-SUD 537-8944 - 537-1016

CLAUDE TRUDEL - DENIS GAGNON, prop.

NECROLOGIE

Les avis de décès, de services anniversaires, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

COUCHESNE M. Paul - Au Cap-de-Madeleine, le 13 mars 1968, est décédé à l'âge de 45 ans et 9 mois. M. Paul Couchesne, époux de Colette Thibault, demeurant à 82, St-Henri, Cap-de-Madeleine.

Les funérailles auront lieu le 18 courant, en l'église St-Eugène, à 3 heures P.M.

La dépouille mortelle est exposée au Centre funéraire Rousseau et Frère, 445, rue des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, une fille: Jeanne, ses fils: Marcel, marié à Carmen Lalande, Normand, marié à Louise Beaudemin, ses frères: Elise, marié à Yveline Robitaille, Robert, marié à Yvonne Lalande, du Lac à la Tortue, Maurice, marié à Germaine Prince de Drummondville, Luc, marié à Marie-Josée, Victor, marié à Floride Dupont, Yvon, marié à Hélène de Trois-Rivières, ses sœurs: Mme Emilie Gélinas (Yvette), Yvonne, mariée à Delphine Chevrete, Emilienne, du Cap-de-Madeleine, Gisèle, mariée à Robert Leblanc, de Montréal.

N.S. 117

DUBOIS, M. Octave - A Trois-Rivières le 17 mars 1968, est décédé à l'âge de 85 ans et 10 mois. M. Octave Dubois, veuve de feu Anne Drolet, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de St-Théophile-du-Lac, le 18 courant, à l'âge de 88 ans et 10 mois. M. Octave Dubois, veuve de feu Anne Drolet, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, son fils: Marcel, de St-Théophile-du-Lac, son fils: M. et Mme Amélie Dery née Marie Joy de Proulxville, ses frères: Lionel, marié à Annette St-Cyr, Shawinigan, Gérard, marié à Jeanne Tremblay, Shawinigan, Robert, marié à Thérèse Ricard, Grand-Pré, et Albert de Proulxville, ses sœurs: Marie-Josée, mariée à Paul-Emile Guilbault Shawinigan, Louise, mariée à Adrien Gauthier, Shawinigan, Florange, mariée à Roland Pardi de Montréal, Florette, de Montréal, Germaine, de Proulxville et Germaine, de Proulxville, et sa belle-sœur: Lionel Gauthier, marié à Marie-Claire St-Amant et Omer de St-Théophile, ainsi que plusieurs oncles et tante neveux et nièces cousins et cousines.

N.S. 117

NADEAU, Mme Hormidas - A Shawinigan le 16 mars 1968, est décédée à l'âge de 79 ans. Mme Hormidas Nadeau, née Flore Piché, demeurant à 509, des Cèdres Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant, en l'église St-Pierre de Shawinigan, à 3 heures p.m. Le défunt laisse dans le deuil: son époux, son fils: Marcel, de St-Théophile-du-Lac, son fils: M. et Mme Amélie Dery née Marie Joy de Proulxville, ses frères: Lionel, marié à Annette St-Cyr, Shawinigan, Gérard, marié à Jeanne Tremblay, Shawinigan, Robert, marié à Thérèse Ricard, Grand-Pré, et Albert de Proulxville, ses sœurs: Marie-Josée, mariée à Paul-Emile Guilbault Shawinigan, Louise, mariée à Adrien Gauthier, Shawinigan, Florange, mariée à Roland Pardi de Montréal, Florette, de Montréal, Germaine, de Proulxville et Germaine, de Proulxville, et sa belle-sœur: Lionel Gauthier, marié à Marie-Claire St-Amant et Omer de St-Théophile, ainsi que plusieurs oncles et tante neveux et nièces cousins et cousines.

N.S. 117

ST-ARNAUD, Mme J.-A. Welle - Au Cap-de-Madeleine le 16 mars 1968, est décédée Mme J.-A. Welle, née St-Arnaud, née Amanda Vézina, demeurant à 400, Ste-Madeleine, Cap-de-Madeleine.

Elle laisse sa fille, Mme Pierrette St-Arnaud, née Germaine, son fils: Dr Pierre Grondin, ses petits-fils: Louis et Jean Grondin de Montréal, sa sœur: Mme Béatrice Vézina, mariée de Rutland, Vermont; ses belles-sœurs et beaux-frères: nièces et neveux.

Mme St-Arnaud est exposée au salon Garneau 405 boulevard Ste-Madeleine.

Les services seront terminés à 3 hres à 7 hres.

Un service religieux sera célébré en l'église Ste-Madeleine, lundi le 18 mars à 3 h 30 p.m. lieu de l'inhumation.

N.S. 115-117

Remerciements

Mme Thomas Houle et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents, amis, qui leur ont fait le don de fleurs, de sympathie lors du décès de M. Thomas Houle, ainsi que des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

N.S. G 117

MONUMENTS HOUE & FRERE

Téléphone: 376-3055

Achetez au prix de gros. Épargnez la commission du vendeur.

404, rue Notre-Dame, Cap-de-Madeleine. Directement de la manufacture.

NECROLOGIE

376-2501

après 7 hres: 376-3659

Décès: \$12.50 (selon la formule)

Funérailles: 6^e le mot

Remerciements: \$5.00

Service anniversaire: \$5.00

(Payable avant publication) Se présenter à nos bureaux

JEAN & FRERE ENR.

Manufacturier de monuments - Pierre de construction

6132, Boul. des Hêtres Shawinigan-Est

Alex L'Heureux Enr.

Manufacturier de Monuments.

450, 119^e RUE SHAWINIGAN-SUD 537-8944 - 537-1016

CLAUDE TRUDEL - DENIS GAGNON, prop.

L'horoscope

BELIER (21 mars - 20 avril) - Redoublez d'attention! ne vous laissez pas gagner par la colère. Ecoutez la voix de la raison. Attention aux rhumes.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) - Travaillez en silence et concentrez votre attention sur vos tâches. Choisissez de la qualité. Soins esthétiques efficaces.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) - Soignez la présentation de ce que vous faites. Appréciez votre talent. Gains facilités par vos relations. Saluez la balle au bond. Protégez-vous des contagieux.

CANCER (22 juin - 22 juillet) - Sollicitez les personnes de la vie et du Scorpion et vous pouvez réaliser vos projets et trouver l'aide qui vous est nécessaire. Purifiez votre organisme.

LIONS (23 juillet - 22 août) - Etudiez bien vos projets afin d'en tirer le maximum de profit. Spéculation avantageuse possible. Faites soigner vos mauvaises dents.

VERGEE (24 août - 22 sept.) - Cultivez vos relations et cherchez à élargir le cadre des affaires présentes. Soyez diplomate et entreprenant. Ayez un bon moral et soyez gai.

COMPTOIR MUSICAL FILION LEE

479, 5e Rue Shawinigan 537-7231

PIANOS - ORGUES

INSTRUMENTS POUR ORCHESTRES

CORPS DE CLAIRES ET PANFARES

GROS ET DETAIL

BALANCE (23 sept. - 23 oct.) - L'entourage peut faciliter votre tâche; cultivez la sympathie et cherchez à rendre service autour de vous. Changement d'air salutaire.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.) - Analysez bien les offres qui vous sont adressées; de nouvelles collaborations intéressantes sont possibles. Méfiez-vous des boissons frelatées.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.) - Petite épreuve à traverser avant d'atteindre votre but. Appliquez-vous. Ecoutez-vous des contagieux.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.) - Appliquez-vous avec l'ardeur de votre profession; le moindre négligence vous sera préjudiciable. Fumez moins.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.) - Affirmez-vous avec plus d'enthousiasme; ayez des confiances; tout ira beaucoup mieux. Bains et massages salutaires.

POISSONS (20 fév. - 20 mars) - Tentez votre chance; si vous êtes du "bon" côté, succès dans vos spéculations artistiques ou intellectuelles. Soyez un peu plus audacieux. Buvez du vin de fruits.

Par RUMELUS

HENRI

Viens, ton oncle va te montrer comment se servir de son arc et de ses richesses sans danger.

BLOONNETTE

Bumstead, qu'est-ce que tu vas inventer pour ne pas venir au travail aujourd'hui?

Monsieur Dithers, vous oubliez que c'est une fête nationale aujourd'hui.

Qu'est-ce qu'il y a de spécial aujourd'hui?

La journée du pois n'est pas une fête nationale.

GIGI

Ces nouveaux vêtements me font voir les choses embrouillées. Je devrais m'habituer à les porter.

Hello chérie, tu es plus jolie aujourd'hui que jamais.

Vas-tu me présenter ton amie?

Mais le ne peut rien voir. Elle est certaine que ces vêtements me conviennent?

Où! Je crois que j'ai fait une petite erreur. Ce sont ceux de M. Jiggs.

JULIE

Après une séparation de 15 ans, Range Clark refuse de rencontrer celle qu'on doit lui présenter comme sa sœur.

Pourquoi s'est-elle enfuie? Qui est ce Range Clark?

Je vais dans cette direction. Allez dans l'autre.

Selon M. M. Ouimet

Pas de place à Radio-Canada pour la propagande de parti

MONTREAL (PC) — Le chef de Radio-Canada a déclaré dimanche qu'il n'y avait pas de place au réseau français de Radio-Canada pour la propagande de parti et il a lancé un appel pour un haut degré d'auto-contrôle au sein de la presse, de la radio et de la télévision.

M. Marcel Ouimet, âgé de 53 ans, a répondu à quelques questions hostiles à la clôture d'un symposium de trois jours tenu par les étudiants du collège Loyola sur "Le Québec à la croisée des chemins".

Certains délégués ont déclaré qu'il était évident que l'atmosphère à la réunion était plus pro-Canada que lors d'une réunion semblable tenue au collège Glendon, de Toronto, en novembre dernier.

Des délégués des universités Queen's, d'Ottawa et de celles du Québec ont assisté au symposium du collège Loyola où un haut fonctionnaire provincial a déclaré que le sentiment de la plus grande partie de la population de la province relativement au régent de la crise constitutionnelle était celui d'un statut particulier.

M. Ouimet, qui a noté qu'il était au service de Radio-Canada depuis 29 ans, a été pris à partie par certains étudiants au cours d'une période de questions et de réponses, en raison de la note qu'il a récemment envoyée aux chefs de service les mettant en garde contre un certain favoritisme sur le réseau envers le nouveau mouvement politique de M. René Lévesque.

Excès

Il a déclaré que les journalistes ne devaient mousser les intérêts d'aucun parti politique en particulier sur le réseau public qui ne doit embrasser aucune idéologie. La récente publication d'un livre par M. René Lévesque, qui a fait l'objet de huit ou neuf émissions de Radio-Canada, constitue l'exemple d'un excès.

Radio-Canada a le devoir d'informer la population sur les mouvements politiques minoritaires "mais la minorité n'a pas le droit de se faire entendre plus fort que la majorité," a déclaré M. Ouimet.

Parlant dans les deux langues au cours d'un débat sur l'impact des moyens de communications sur les relations franco-anglaises au Québec, il a rappelé la difficulté de rapporter correctement les faits et gestes du Canada contemporain.

Priorité à l'éducation

MONTREAL (PC) — Le budget du Québec qui sera déposé dans quelques jours donnera "la priorité à ce qui est le plus urgent, à ce qui est le plus productif, à ce qui favorisera davantage la croissance de l'économie québécoise", a déclaré samedi soir le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Parlant au banquet annuel des gouverneurs de la Chambre de Commerce des jeunes du district de Montréal, M. Johnson a dit qu'il faut réserver les plus hautes priorités à l'éducation, à la recherche, à la promotion industrielle et au développement économique, même si les beaux projets et les bonnes suggestions ne manquent pas avec toutes les délégations, tous les mémoires et tous les rapports que le gouvernement reçoit.

"Nous avons promis de gouverner avec le peuple, de le faire participer à l'élaboration des politiques qui le concernent; et comme dirait un personnage que je n'ai pas besoin de nommer, a commenté le premier ministre, "le peuple nous a compris".

Cependant, a poursuivi M. Johnson, à peu près toutes les suggestions qui nous sont faites impliquent de nouvelles dépenses et bien peu nous disent où trouver l'argent.

"Toute dépense publique retombe en définitive sur les payeurs de taxe; et à trop alourdir le fardeau fiscal," a-t-il affirmé, "on risquerait de décourager les industries dont nous avons tant besoin".

Selon le premier ministre, il faut de la fermeté et de la discipline pour "contenir la dépense dans des limites raisonnables, compte tenu d'une situation financière qui n'est plus tout ce qu'elle était en 1966 de l'état des marchés de capitaux et, par-dessus tout, de moyens des contribuables".

A l'affiche pour un temps limité!

LA VENTE PROGRAMME DOUBLE FORD

1 EN VEDETTE:

Ford spéciales! Mustang spéciales! Construites et équipées spécialement — offertes à prix spécial!

★ Fastback Galaxie 500 spéciale

Le rideau se lève sur l'offre sensationnelle de cette magnifique fastback à six places. Et si vous voulez vraiment économiser (plus de \$100.00), choisissez ce groupe d'équipement spécial: capotage tout vinyle • couvre-roues GT type sport • moulure latérale chromée • pneus flanc blanc • PLUS: gamme de couleurs en vogue et d'options courantes.

★ Hardtop Mustang spécial

Prix exceptionnels sur ce modèle à sensation, plus économie supplémentaire (\$73.05) sur le groupe d'équipement spécial: moulures d'ouvertures de roues chromées • couvre-roues pleins • volet d'essence à ressort, type course • flancs-blancs • capot deux tons à volets et témoins de clignotants • PLUS: gamme de couleurs en vogue et d'options courantes.



FASTBACK GALAXIE 500 SPECIALE

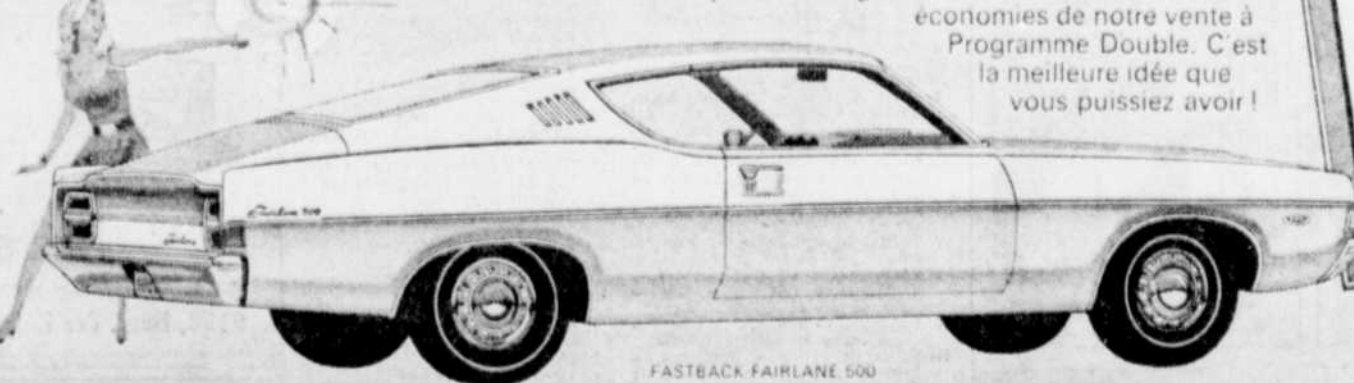
Deux grands succès! EN COULEURS

2 EN VEDETTE:

Fairlane, Torino, Ford, Mustang, Falcon, T-Bird... toutes les bonnes idées — à prix exceptionnels!

La troupe au complet — les vedettes les plus admirées. Tout concourt à faire de cette année la plus grande de l'histoire Ford. Et quel défilé d'aubaines! Style • Confort • Puissance • Luxe ne vous ont jamais

été offerts avec tant de facilité. Toutes les bonnes idées sont là — la Select-Shift 3 vitesses (à la fois manuelle et automatique) et la porte-abattant de toutes les wagonnettes Ford. Profitez des économies de notre vente à Programme Double. C'est la meilleure idée que vous puissiez avoir!



FASTBACK FAIRLANE 500

ÉGALEMENT À L'AFFICHE ★ ★ ★ ★ ★

Falcon

Etoile 6-cyl. de l'économique vous y gagnerez \$68.90 sur le groupe d'équipement spécial: moulures d'ouvertures de roues chromées • couvre-roues pleins • tapis de luxe • cadres de glaces brillants (Transmission automatique livrable.)



PICK-UP SPÉCIAL EXPLORATEUR

Prix spéciaux pour lancer la nouvelle vedette. Plus \$74.00 d'économie sur le groupe d'équipement spécial: calandre et phares brillants • ressorts latéraux Flex-O-Matic • boîte à outils • éclairage commodité • cache-moyeux brillants.



Aujourd'hui même chez votre concessionnaire Ford

FORD



auto port

4001 Boul. Royal

Trois-Rivières-Ouest

Tél.: 378-4501